

LYS ROUGE

ISSN 0150 - 4428
avril 1985

JOURNAL DE LIBRE EXPRESSION ET DE DÉBAT DES ROYALISTES N° 23 - 13 F

La France de l'ouverture

«La race, ce que t'appelles comme ça, c'est seulement ce grand ramassis de miteux dans mon genre, chassieux, puceux, transis, qui ont échoué ici, poursuivis par la faim, la peste, les tumeurs et le froid, venus vaincus des quatre coins du monde. Ils ne pouvaient pas aller plus loin à cause de la mer. C'est ça la France et puis c'est ça les Français».
(L.-F. Céline, «Voyage au bout de la nuit») (1)

DÉBAT SUR LA FRANCE ET SES IMMIGRÉS

Le débat sur l'immigration a ceci de dangereux qu'il amène les Français à s'interroger sur leur propre identité et bientôt à en douter. Il y avait quelques naïveté à croire que ce débat pourrait avoir lieu sans «alimenter le renouveau d'un courant xéno-

phobe ou raciste» selon le vœux formulé par des participants du Ve congrès de la NAR qui virent d'ailleurs leur motion traitée de «raciste» dans le feu de la discussion. Le problème de la France a en effet toujours été un problème d'identité et chaque fois qu'elle s'en est rendu compte cela s'est très mal passé.

K.-F. Werner fait une synthèse remarquable de cette question dans le début de son livre sur les origines de l'Histoire de France (2). Il fut un temps où tous les Français se croyaient descendants du noble peuple franc dont la mission historique était d'être le glaive triomphant du Catholicisme. Merveilleux moment d'unité ou la filiations principale de notre nation était d'être «la fille aînée de l'Eglise».

Avec le courant humaniste et les premières recherches historiques sérieuses il fallut se demander ce qu'étaient devenus ces pauvres Gaulois vaincus par les Romains, anéantis par les invasions barbares... Au mythe de la nation entièrement franque succéda bientôt le mythe d'une nation de vaincus, les Gaulois, dominée par des vainqueurs, les

Francs. La classe aristocratique eut la malencontreuse idée de se définir comme descendant des Francs dominateurs et de voir là l'origine de sa supériorité sur le reste de la nation. Que l'on ne s'étonne pas de voir naître en réponse le mythe d'une nation gaulloise : le fameux «nos ancêtres les Gaulois» des manuels du XIXe. Cette nouvelle filiation aura alors le mérite d'offrir une origine de compensation et s'affirmera comme réponse idéologique au germanisme agressif de nos voisins d'Allemagne.

De l'effondrement de ces différents mythes fondateurs comment a-t-il pu subsister «une certaine idée de la France»? C'est un mystère qui n'est pas propre à notre pays mais est commun à toutes les nations qui se sont targuées d'un rôle messianique.

INUTILITÉ DES DISCOURS

Dans une certaine vision ce sont ces mythes unificateurs qui sont à l'origine des persécutions contre ceux qui veulent y échapper : les juifs et les protestants

SOMMAIRE

QUELLE TRADITION (III)

— Le Mariage
du Prince p. 5

DOCUMENT

— «Socialisme monarchique»
un texte de Jean-Marc Bourquin
en 1947 ! p. 9

LITTÉRATURE

— Jeanne de France
un extrait d'une œuvre
de Bertrand
Dumas de Mascarel ... p. 22

DES SURPRISES

AU «LYS ROUGE»? . p. 26

DEBAT

— Sur la démocratie
interne p. 27

étrangers au catholicisme, les «aristocrates» «émigrés» et ainsi retranchés de la «Nation»... Mais à vrai dire le mécanisme du bouc émissaire se passe fort bien de ce genre de mythes et fonctionne dans tout cercle humain, quelle que soit son importance. On a remarqué que la victime idéale est celle qui est la plus proche du bourreau. Il y aurait là une dialectique du même et de la différence qui expliquerait pourquoi ce sont les juifs que les catholiques ont persécutés parce que c'est ce qu'il y avait de plus proche d'eux, puis les protestants encore plus proches... Enfin, les sondages et les enquêtes des magazines ayant confirmé que l'immigré rejeté par la société française d'aujourd'hui n'est pas le noir Africain ni le lointain Asiatique mais bien l'«Arabe», blanc d'Algérie si récemment partie intégrante de la France, cette théorie du rejet du même qui pose avec insistance la question de l'identité propre de celui qui rejette par rapport au rejeté, y trouverait une éclatante confirmation. On n'hésitera pas à citer saint Jean le Damascène, pour qui l'Islam était un schisme du christianisme, pour compléter le raisonnement.

Le maheur est que les explications sociologiques, psychologiques, philosophiques ne se situent pas au niveau où les problèmes sont vécus. J'écoutais un ami parler doctement de cette dialectique du même et de l'identité - il s'étonnait, un peu déçu, que les gens de la NAR puissent avoir des réactions passionnées et contradictoires sur la question de l'immigration - et je me rappelais qu'il y a quelques années il me confiait «Habiter dans un H.L.M. ? Mais je n'en ai pas du tout l'intention !». Je parlais avec telle mère de famille qui s'étonnait avec moi que les Français qui sont le plus violemment partisans d'une intégration au forceps ou alors du rejet des immigrés sont souvent - c'est

presque comique - des Français de fraîche date (dont les parents ou les grands-parents on souffert du creuset français...) et je ne pouvais oublier qu'elle avait fait en sorte que son enfant ne soit pas dans une classe avec une trop grande proportion d'immigrés... Il me semble que c'est dans un journal de gauche que j'ai lu une formule de ce genre : «Si ne pas vouloir supporter des mauvaises odeurs, ni subir des voisins bruyants et réprouver le fait que des jeunes gens ne vivent que de vols c'est être raciste, alors qui n'est pas raciste ?». Il faut être franc avec soi-même.

Plus pathétique : un homme qui avait adhéré à la NAR il y a très peu de temps en démissionne parce que nous recommandons, dans la motion du Ve congrès, de favoriser l'accession des immigrés à la propriété, «alors que les jeunes Français ont tant de mal à y accéder!» On peut sourire, ou s'insurger de tant d'égoïsme, mais une chose est sûre : on ne fait rien avancer avec des discours, des motions, des enquêtes. Au contraire même semble-t-il.

A propos du terrorisme Yves Landevennec indiquait la seule réaction valable : le sang-froid. Il aurait pu y ajouter le silence tant la publicité et le bruit sont alliés du terrorisme.

Dans cette question de l'immigration et du racisme c'est du même sang-froid qu'il faut faire preuve et trop en ont manqué à ce jour même s'ils avaient parfois de bonnes excuses. Et puis il faudrait y ajouter moins de discours et plus de solidarité vraie et pas seulement à l'égard des immigrés. C'est en ce sens que certains aspects du livre de Bernard Stasi (3) sont agaçants par le mélange des genres qu'il opère en se livrant parfois à un anti-communisme de guerre civile qui serait là comme pour le justifier de sa défense des immigrés devant ses amis de droite. C'est en cela que les attaques trop virulentes

contre Le Pen risquent d'aboutir à l'inverse de l'effet recherché (et pas seulement au plan électoral).

L'approche des élections législatives et le risque majeur que court la classe politique en place devant une montée prévisible du Front National rend le débat sur l'immigration impossible. On assiste à l'organisation d'un courant antiraciste qui, quelle que soit la bonne volonté de ses membres et la parfaite honorabilité de sa cause, concourt à un climat de polémique. La France est un pays de guerres de religions, à tout instant des groupes antagonistes sont prêts à sortir le couteau pour s'entretipper. Aux gros bras du Front National répond le service d'ordre disproportionné de telle réunion antiraciste récente... Demain va-t-on se battre dans la rue sur une question qui réclame des solutions humaines et surtout un consensus ?

Avec un peu de sang-froid donc on s'apercevrait que de la position du Parti Communiste à celle du Front National, il n'y a pas si loin... Le P.C. comme le F.N. tentent de récupérer et d'exprimer l'exaspération de citoyens qui se croient voués à tous les problèmes de convivialité avec des immigrés récents (dans les cités dorts, H.L.M., les usines...) et qui constatent que d'autres vivent dans le confort de «résidences», beaux quartiers, travaillent dans le secteur tertiaire... Le P.C. et le F.N. pratique une politique du ressentiment social. Or Bernard Stasi rappelle qu'on ne peut pas toujours demander l'effort de solidarité aux mêmes et un des grands mérites de son livre est de préciser avec honnêteté d'où il parle : de sa position privilégiée. A vrai dire, tout le monde pourrait tomber d'accord sur un projet unique (y

SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

Le deuxième aspect de la révolution à tenter est dicté par la constatation d'Alfred Sauvy que si nous ne faisons pas parvenir les marchandises aux hommes du tiers mondes, ceux-ci viendront de plus en plus nombreux là où sont les richesses. Demain, quand quarante pays auront une force nucléaire, la menace ne viendra plus de quelques malheureux immigrés clandestins refoulés durement à la frontière, mais de peuples entiers.

Là aussi il y a des solutions qui échappent tant aux simples citoyens qu'aux élus locaux. C'est aux dirigeants nationaux de la politique et de l'économie d'avoir une idée généreuse et réaliste du monde de demain.

Marcel Dassault fait rire tout le monde avec son «café du commerce», pourtant il a proposé des projets précis comme confier la fabrication d'automobiles à ces pays du Maghreb qui ont une main d'œuvre qualifiée pour cela, qui pourraient produire à moindre coût, trouver là un terrain de coopération économique, s'enrichir en exportant.⁽³⁾ Un pays avancé comme la France ne peut-il trouver d'autres secteurs plus modernes pour assurer sa croissance économiques ? (Cette idée recoupe celle de bien des dirigeants de Dassault-Bréguet Aviation qui savent que les avions de combat par exemple c'est complètement rétrograde, juste bon pour les guerres du tiers monde, mais cela est un autre débat...) Il faut prendre le risque d'enrichir nos partenaires du tiers monde même si cela nous crée une concurrence difficile.

Dans le contexte actuel comment lancer une telle politique ? Il y faudrait un culot monstrueux ou bien une confiance en soi formidable. Or la France

peut-elle retrouver une telle confiance en elle ? Notre pays n'a été lui-même dans le passé que lorsqu'il a affirmé sa vocation universelle. Nous ne sommes pas l'Allemagne qui a vocation à réunir «tous les hommes» (allemands) de sa «race» (voilà pourquoi nous nous intéressons si peu à nos «cousins» belges ou québécois !!!) mais nos grands moments sont ceux où nous croyons à notre vocation mondiale. Avec deux ou trois projets de coopération économique avec des pays phares du tiers monde - des projets qui feront peut-être hurler au suicide nos partenaires-concurrents de la CEE - il pourrait être possible d'assurer une véritable place à la France dans le concert des nations, comme initiatrice du progrès économique en dehors du jeu des multinationales et des dictatures socialistes, bref de jouer enfin ce rôle de fédérateur des petits et moyens Etats que, de Charles Maurras à Charles de Gaulle, les plus lucides des Français s'acharnent à indiquer à leur pays.

Le problème de l'immigration ? Il serait vite oublié en cas de succès de cette politique ambitieuse. Mais nous nous sommes pris à rêver. Les dirigeants politiques de la France sont trop mesquins pour voir plus loin que les frontières de l'Europe, comment dès lors reprocher aux plus simples citoyens de s'endurcir et de se refermer sur eux-mêmes, de refuser ces hommes venus d'autres continents ?

Avec quelques maladresses, un peu longuement sans doute, nous espérons avoir contribué à montrer que le problème de l'immigration est bien un problème politique, mais qu'il dépasse de loin les querelles de la droite et de la gauche.

Paul CHASSARD

«La France de l'ouverture» : cette expression appartient à Bernard Stasi pour qui ce terme désigne la France qui accepterait les différences de cultures et saurait tirer profit de la présence d'une importante quantité d'étrangers sur son sol. Cette expression lui sert aussi à désigner la France européiste et anticomuniste, ce qui ne va pas sans contradictions...

(1) La définition célinienne a le mérite de ridiculiser toute tentation raciale, elle n'en est pourtant pas moins éloignée de la réalité probable que la théorie de nos ancêtres les Gaulois. Du néolithique à l'aube du XXème siècle n'est-il pas vraisemblable en effet que, à chaque invasion - les hommes d'ici aient été en nombre très largement supérieur aux envahisseurs ? Il n'y a pas de conclusion spéciale à tirer de cette hypothèse, mais pourquoi douter que les occupants de ce territoire sont pour la plupart, même si c'est peu ou prou, génétiquement - comme il le sont culturellement - les héritiers de ceux qui les ont précédés sur ce coin de terre ?

(2) Karl-Ferdinand Werner «Les origines», Fayard, 1984, 540 pages.

(3) Le projet est assez précis, il n'est pas si original donc pas si fou qu'il y paraît. Le récent contrat de Peugeot avec la Chine qui prévoit des usines de construction de voitures françaises en Chine grâce à une association de capitaux n'en est pas si éloigné malgré l'absence apparente d'un projet politique en l'espèce.

QUELLE TRADITION ? (III)

LE MARIAGE DU PRINCE

FAIRE SEMBLANT D'ÊTRE CATHOLIQUES ?

Il est de coutume d'entendre dire que légitimité des enfants des princes de la Maison de France se définit par rapport au mariage canonique des parents. Il est certain qu'il en a été ainsi jusqu'à la fin de l'ancien Régime. Il n'existait alors, ni en France ni dans aucun pays catholique, de loi civile réglementant le mariage, en dehors de la loi canonique, dont l'Eglise fixait les principes et jugeait des applications. C'est à la fin du règne de Louis XVI que fut institué le mariage civil, dont la célébration n'est pas subordonnée par la loi au mariage canonique. Mais évidemment, tous les catholiques peuvent estimer que la célébration sacramentelle engage leur conscience à un niveau tout autre que le consentement prononcé à la mairie (lequel, d'ailleurs, n'est quand même pas sans portée).

Pendant des siècles, les princes et les rois de France se sont mariés comme tout le monde en France : sacramentellement. Un seul futur roi effectif s'est marié après la Révolution française : c'est Louis-Philippe qui a épousé une princesse sicilienne en Sicile, là où le mariage canonique avait toujours effet civil. Des princes français, depuis lors, ont pu se

mariar en France, en respectant les formalités de la loi française; c'eux d'entre eux qui se sont mariés à l'étranger n'ont pas à s'y soumettre. Ce fut le cas du comte et de la comtesse de Paris, unis à Palerme où la loi civile italienne reconnaissait les effets civils du mariage canonique sans cérémonie supplémentaire, par simple transfert d'enregistrement.

Envisageons maintenant qu'un prince français ne partage pas la foi catholique. Cela ne l'empêche pas d'être royaliste de conviction, et prêt à remplir son devoir dynastique s'il échet. Pour rester apte à ce devoir, doit-il, avec l'accord de sa future qui peut n'avoir pas plus la foi que lui, faire le simulacre du sacrement ?

La question a pu ne pas se poser pendant des siècles, où tous les Français étaient présumés catholiques, et où d'ailleurs le souci du respect de la subjectivité était étranger à la plupart des esprits. Mais de nos jours ? Ce ne sont pas seulement les incroyants qui réclament le droit d'être sans feinte tels qu'ils sont. C'est l'Eglise catholique qui, par respect du sacrement, par respect de la liberté des consciences, préfère ne pas couvrir d'une comédie liturgique un engagement qui reste sérieux,

Le «Lys Rouge» a publié un éditorial de Paul Chassard (numéro 21), puis des réflexions de Paul Leburton (numéro 22) à propos du remariage du comte de Clermont. Nous continuons cette réflexion avec les réactions de Max Bodson concernant le principe de catholicité, élément fondamental de la légitimité monarchique française.

F.A.

de toute façon, même pour les hommes et les femmes qui n'ont pas la foi.

A l'époque de la Sainte Ligue, les Etats-Généraux, insurgés, édictèrent que le roi de France ne pouvait qu'être catholique. Henri IV a reconnu dans cette proclamation l'expression d'une nécessité politique pratique (bien qu'on puisse estimer qu'après son abjuration, il ait été finalement un catholique sincère, à sa façon à lui...); mais il n'en a pas fait une loi de l'Etat. Dire qu'un prince français ne peut aujourd'hui faire de mariage que canonique, revient à dire qu'il ne peut qu'être catholique, ou que faire semblant. La droiture réclame qu'il soit attendu de lui un mariage public sérieux, selon sa conscience. D'un tel mariage, naîtront des princes français.

Mais il reste que, mariage canonique ou non, le chef de la Maison de France garde le devoir de juger le comportement des princes français et, dans des cas extrêmement graves, de les déclarer privés de l'appartenance dynastique. Il doit en particulier apprécier si telle ou telle union est acceptable ou non, et le faire savoir.

Acceptable au point de vue dynastique, s'entend. Telle union peut parfaitement s'imposer, dans telles circonstances, à la conscience et aux sentiments de

tel prince, et être gravement inopportune pour l'institution monarchique. En Angleterre, en 1935, Edouard VIII a choisi, et il a sauvé la couronne. En Belgique, en 1941, alors que les prisonniers de guerre moisissaient en Allemagne, Léopold III, « prisonnier d'honneur dans ses palais », a cru qu'il lui convenait de faire un mariage de passion, sur lequel une grossesse avait anticipé; et il a ainsi envenimé, de façon peut-être disproportionnée, une « question royale » que sa reddition militaire personnelle et son contact personnel avec Hitler avaient déjà fort compliquée. De telles fautes sont difficiles à sanctionner, quand c'est le chef de dynastie lui-même qui les commet.

Quand il s'agit de princes français, c'est au chef de la Maison de France de juger avec sérénité, et en sachant faire marche arrière quand il faut (Exemple de clémence : si le connétable de Bourbon a été définitivement disqualifié pour son passage à Charles-Quint, le Grand Condé, lui, a pu bénéficier de la réconciliation royale; de même, les actes politiques de Philippe-Egalité et de Louis-Philippe n'ont pas privé définitivement de droits dynastiques leur descendance). S'il arrivait que le comte de Clermont devienne veuf de sa première épouse (à supposer que la seconde soit sacramentellement libre de son côté, et vraiment désireuse du sacrement), le remariage qui est, certes, inopportun maintenant parce qu'il crée une situation fautive dans la famille royale, ne deviendrait-il pas, à ce moment-là, louable et réparateur ?

UNE UNION QUI DEROGE : QU'EST-CE ?

La sanction que peut porter, contre le mariage « dérogeant » des princes français, le chef de la Maison de France, pose aussi le problème de la fidélité à l'esprit de la royauté française et

du respect des précédents. C'est que la notion d'« union qui déroge » a varié au cours de l'histoire de la monarchie française; et l'incidence qu'exerce sur ce point particulier le changement générale des mœurs (à distinguer de la décadence : autre problème !) a continué de se produire dans les deux derniers siècles.

Charlemagne disait qu'il préférerait que ses filles devinssent nonnes plutôt que les voir épouser des grands du royaume; et c'était compréhensible : car être gendre du souverain, c'était se croire des forces pour peser sur la volonté royale, et des droits sur les plus hautes charges féodales et même sur des fragments démembrés du royaume.

De leur côté, les féodaux, dont la prétention allait croissant, n'acceptaient (plus ou moins) de fléchir le genou devant l'épouse royale, que si son sang était au moins égal au leur. Ainsi, quand le dernier carolingien, Charles de Lotharingie (après la mort d'une première épouse Vermandois qui lui avait donné un héritier mâle) eut épousé légitimement en secondes noces la fille d'un arrière-vassal, puis qu'il se posa candidat à la royauté venant de son père, de son frère aîné et de son très jeune neveu, la nouvelle épouse qu'il s'était choisie lui fut reprochée, comme indigne, par de grands seigneurs que leur susceptibilité nobiliaire aveuglait face à une haute manœuvre de politique cléricale et internationale.

Très tôt, les rois capétiens ont offert à leur héritier des alliances avec des princesses venues de l'étranger, c'est-à-dire des alliances à intentions diplomatiques. A la limite, l'héritier de France ne pouvait épouser qu'une fille de sang régnant ou, au moins, une héritière qui allait ramener à la Couronne un grand fief de France. Ce fut alors le mariage (raté) du malheureux Louis VII le Jeune et d'Aliénor d'Aquitaine; plus tard, Philippe le Bel eut plus

de chance en épousant l'héritière de Champagne-Navarre. Cela n'empêcha pas tel roi de tenter une union qui le séduisait davantage : Bertrade de Montfort restait l'épouse adultère du comte d'Anjou quand le roi voulait à toute force la faire saluer comme « sa » reine. Cela n'empêcha pas non plus tel roi d'épouser une haute dame, puis de la répudier, mais de garder la seigneurie ou la principauté qu'elle avait apportée dot (ainsi Robert II le Pieux acquit Montreuil, premier port de mer du roi !).

Pendant des siècles, les rois ont ainsi voué l'union de leurs cadets et de leurs filles à des projets diplomatiques ou à des annexions territoriales. Hélas, au 14^e et 15^e siècle, il aurait mieux valu pour la paix que les rois de France offrissent aux rois d'Angleterre la aînée de bergères plutôt que celle de princesses ! Les rois ont aussi constitué en apanage de grandes principautés dont ils faisaient épouser l'héritière par un cadet royal. Les plus célèbres de ces mariages rapportèrent au fils puîné de Louis VIII le Lion, le comté de Toulouse; et, au fils cadet de Jean II le Bon, en plus de la Bourgogne, la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté et le Nivernais. Des occasions pareilles ne se présentèrent pas tous les jours; et il faut reconnaître que beaucoup de princes et de princesses ont gaspillé leur part possible de bonheur humain pour des espérances illusoires.

Après la Réforme protestante, la séparation entre princes catholiques et protestants, sans être absolument étanche, mit obstacle à un certain nombre d'alliances entre maisons souveraines. A partir des dernières années du règne de Louis XIV, on vit apparaître en France de nouvelles convenances pour les mariages princiers : le roi mit toute son énergie à faire entrer sa descendance bâtarde en alliance avec la Maison de France légitime, jusqu'à la multiplication extrême de

mariages consanguins. Pendant les deux siècles suivants, la descendance issue de Philippe V d'Anjou, répartie sur trois trône, s'adonna à la même folie, en son propre sein ou avec les Bourbons de France. Au 19^e et au 20^e siècle, les mariages consanguins dans la descendance de Louis-Philippe d'Orléans connurent le même succès : « Plus Orléans que lui, il n'y a pas », écrivait plaisamment « Libération » à propos du comte de Paris (qui a Louis-Philippe pour trisaïeul quatre fois sur huit trisaïeuls possibles!). La seule limite qui n'ait pas encore été atteinte, c'est celle des Pharaons qui épousaient leur propre sœur.

Quelle raison y aurait-il encore, en notre fin du 20^e siècle, pour pratiquer un tel exclusivisme royal et y enfermer des jeunes princes et princesses ?

Depuis que leur père, Léopold III de Belgique, s'est mésallié avec une intrigante, ses deux fils ont, peut-être par force mais très opportunément, pris femme en dehors des maisons royales ou historiques, dans des familles dont le beau nom (Calabre... Aragon) quelque peu fabriqué, est récent et associé à des parentés simplement bourgeoises. Les Belges se sont beaucoup moins inquiétés du sang très modérément bleu de la reine ou de la princesse héritière, que de la bonne santé de celles-ci, de leur humeur sympathique, de leur abord aisé, de leur capacité d'adaptation, de leur culture, de leur attachement aux enfants, de leur bonne entente visible avec leur mari.

Depuis que la reine Victoria d'Angleterre, en épousant Albert de Saxe-Cobourg a, bien involontairement, introduit dans sa descendance le germe de tares héréditaires (dont furent atteintes, entre autres, la famille d'Alphonse XIII d'Espagne et celle du dernier Tsar Nicolas II), la maison royale d'Angleterre a privilégié les alliances avec des jeunes gens

et des jeunes filles de plus ou moins grandes familles du pays, qui ont apporté un sang neuf. Cette considération eugénique, si elle n'a pas toujours suffi à forger des unions stables et heureuses, suffit en tout cas à prouver que la plus ancienne famille royale actuellement régnante ne se tient pas pour déchue en s'unissant en dehors des sangs royaux, et que les peuples d'Angleterre, d'Ecosse, de Galles et du Commonwealth n'y voient aucun mal, au contraire.

Les deux exemples (belge et britannique) qui précèdent peuvent faire réfléchir les amis de la Maison de France. Après la récente union du comte de Clermont, le mariage à venir des enfants de France va donner quelques angoisses aux férus de sang bleu ! Le moment ne sera-t-il pas venu de repenser la « tradition » ? Non pas de relâcher toute vigilance sur les prochains mariages des princes français ! Mais d'admettre qu'un mariage souhaitable au plan dynastique, c'est un mariage uni, stable, où les enfants pourront être éduqués dans le bonheur et en harmonie avec leur vocation historique. Ce qui peut s'accomoder d'unions avec des familles royales étrangères régnantes ou déchues, avec des familles historiques non régnantes (ainsi l'héritière de Danemark épousant un comte de Montpezat), avec des familles distinguées de fraîche date, anoblies ou non (ainsi les deux alliances belges ci-dessus mentionnées) avec des familles obscures dont tel membre offre les meilleures espérances (exemple : Grace Kelly).

Qu'on m'entende bien. Il ne s'agit pas de favoriser aucun aveuglement sentimental ou sensuel, d'où ne jaillirait aucune garantie de stabilité affective et de sérieux moral. Il ne s'agit pas non plus de se résigner à une quelconque décadence de notre temps, qui n'est plus, en effet, celui des Croisés. Il s'agirait

moins encore, après avoir cédé au préjugé maintenant illusoire du sang, de se mettre à croire aveuglément à la noblesse de l'Argent. Il est suffisant que, deux fois, la Banque Rotschild puis la Compagnie de Suez aient fourni un chef d'Etat à la France ! A ce point de vue, mieux vaudrait qu'un prince de France épousât une secrétaire qu'une banquière !

Max BODSON



**BULLETIN D'ABONNEMENT
AU LYS ROUGE**
à retourner à «Royaliste»
17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

S'abonne au Lys Rouge et
verse pour cela

- 45 F (abonnement normal)
- 60 F (abonnement soutien)
- 45 F (réabonnement anticipé)

à l'ordre de «Royaliste»
CCP 18 104 06 N Paris

Il n'était pas si facile de s'afficher royaliste dans l'immédiat après-guerre. Jean-Marc Bourquin le fit et se présenta avec ses amis aux premières élections municipales à Paris. Jean-Marc Bourquin est le fondateur du «Lys Rouge» de cette époque, organe des «jeunes socialistes monarchistes». Ce mouvement connut les pires difficultés rappelle Henry Coston dans son dictionnaire de la politique : «Contraint de changer fréquemment de titre, l'organe du groupe s'appela tour à tour : «La Voix Royale», «Les nouvelles Monarchistes», «L'Avant-Garde Royaliste», etc. avant de disparaître».

SOCIALISME MONARCHIQUE

*Conférence faite à Paris, Salle des
Sociétés Savantes, le 16 Novembre 1944
et Salle Wagram, le 7 Février 1945,
par M^{re} Jean - Marc BOURQUIN,
Président du Mouvement Socialiste-
Monarchique.*

Mesdames, Messieurs, mes chers Amis,

En 1936, alors que j'étais candidat indépendant aux élections législatives, j'avais quelque peu bousculé les usages électoraux en situant ainsi ma position politique : « Ni à gauche, ni à droite, En Avant ». J'entendais par là : la politique partisane est un mal ; aucun parti n'a le monopole de l'honnêteté, puisqu'à droite comme à gauche nous avons eu des ministres de la Justice (ô douloureuse ironie !) compromis dans des scandales financiers (Raoul Péret avec Oustric, René Renoult avec Stavisky). Et surtout aucun parti n'a le monopole de la vérité : cette vérité est partout, à droite, chez ceux qui proclament la loi suprême de l'intérêt national, au centre chez les républicains qui prêchent la liberté, à gauche chez les socialistes et communistes qui veulent plus de justice sociale. Il n'y a aucune opposition d'intérêts, aucune antinomie, aucune contradiction entre le front populaire et le front national, entre le bien national et le bien populaire, entre l'intérêt de la patrie et le bonheur du peuple. Si nous aimons tous passionnément la France, tous aussi nous voulons plus de justice sociale. Dans ces conditions, au lieu de discuter d'étiquettes vaines de radical-socialiste, radical indépendant, gauche radicale, socialiste S. F. I. O., socialiste français, néo-socialiste, républicain-socialiste, socialiste-républicain, et autres billevesées, cherchons à résoudre les problèmes d'économie politique, du pain, du blé, du logement, de l'hygiène, de la salubrité publique, et surtout de paix extérieure et intérieure.

Et si j'ajoutais : « En Avant » et non pas « au plafond », comme Lamartine, car à mon humble avis les rêves, même les plus beaux, sont aussi vains que les étiquettes factices des partis. En Avant, car il faut d'abord tenir compte des faits, des réalités sociales et économiques, du progrès et de l'évolution historique.

Oh ! je ne me faisais pas beaucoup d'illusion sur mon sort électoral, je savais bien que je criais dans le désert et que je faisais un peu figure d'un Don Quichotte, mais, me souvenant de cette pensée de Pascal « Le but de l'homme n'est pas de vaincre mais de combattre », je suis sorti de cette compétition avec le sourire, la tête haute et les mains nettes, ayant conscience, quoique battu, de m'être bien battu pour une juste cause.

Malgré tout cela je suis indécrottable et ce que je pensais en 1936 je le pense encore plus intensément aujourd'hui. C'est pourquoi, après quelques années de sommeil forcé comme la plupart des français, ayant coopéré à la fondation du mouve-

ment socialiste-monarchique, j'ai mandat de faire avec vous ce soir le point de la situation présente et de vous montrer que, n'en déplaise à certains, Paris et la France ne sont pas inéluctablement, inexorablement voués au bolchevisme, car, il faut bien le dire, si nous sommes tous chaudement reconnaissants au général de Gaulle de n'avoir jamais douté des destinées de la patrie, même aux heures les plus sombres, d'avoir pendant 4 ans réchauffé l'âme meurtrie de la France, si nous sommes aussi reconnaissants aux armées russe, anglaise, américaine, à notre vaillante résistance de nous avoir débarrassés des hordes germaniques, malgré tout cela nous n'oublions pas que le gouvernement s'intitule lui-même « gouvernement provisoire », qu'en nous conviant aux urnes il nous invite à manifester notre opinion et que les alliés entendent, après la signature de la paix, laisser la France maîtresse de son destin. C'est donc pour nous un devoir d'y penser dès maintenant.

Il m'est toujours apparu que, si on réunissait autour d'une table quelques français, qu'ils soient radicaux, modérés, socialistes, communistes ou royalistes, mais tous de bonne foi, intelligents et désintéressés, ayant laissé au vestiaire leurs étiquettes politiques et surtout leurs situations sociales, ces français qui se croyaient séparés par des différences irrémédiables de situations, d'opinions et d'intérêts, mais qui ne s'étaient jamais parlé, eh bien, ces français-là se rendraient rapidement compte qu'ils étaient divisés par de simples malentendus et devraient rapidement se mettre d'accord sur tous les points essentiels. Comme le disait ce grand chef, cet administrateur hors de pair que fut Lyautey : « Il existe entre les hommes, plus souvent qu'on le croit, un dénominateur commun ».

Malin, pour bien se mettre d'accord, il faut avant tout reconnaître qu'en sociologie la perfection n'existe pas, les hommes étant imparfaits et différents, que tout est compromis entre l'idéal et la réalité, qu'il n'y a pas une vérité, mais des vérités. Il y a la vérité française, la vérité anglaise, la vérité américaine, la vérité russe; il y a aussi la vérité du XVI^e siècle, celle du XVIII^e, celle d'aujourd'hui. A chaque pays, à chaque époque sa vérité. L'absolu n'existe pas. « L'absolu, disait Hamilton, est non seulement inconnaissable, mais inconcevable ».

Vous pensez bien que, dans ces conditions, mon rôle sera ce soir très modeste : je vais me contenter, si vous le voulez bien, sous votre contrôle, d'examiner très objectivement des faits, non pas des faits politiques, mais des faits économiques et sociaux, en vous laissant le soin d'en tirer telles conclusions que vous estimerez logiques et possibles.

Les deux premiers faits que je soumets à votre appréciation sont ceux-ci : le capitalisme ou libéralisme est agonisant, pour ne pas dire mort; le socialisme, tout en ayant considérablement évolué, est en progrès constant.

Remontons, si vous le voulez bien, à l'origine du libéralisme, c'est-à-dire à la Révolution de 1789, coup d'Etat bourgeois, dit Karl Marx, et sur ce point il a entièrement raison. Cette révolution était indispensable, pour réagir contre les scandales du règne de Louis XV, pour supprimer les privilèges et les abus d'un régime vieillissant, mais les doctrinaires de la nouvelle école ont lancé des idées radicalement fausses. « Le principe fondamental de toute morale, dit Rousseau, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre; il n'y a pas de perversité originelle dans le cœur humain et les premiers mouvements de la nature humaine sont toujours droits ». Jaurès abondera plus tard dans le même sens : « La République c'est un grand acte de confiance dans l'humanité ».

Posant en fait que l'homme arrive au monde paré de toutes les vertus (ce qui fait sourire n'importe quelle nourrice), la République est obligée de conférer à cet homme tous les droits, toutes les licences, toutes les libertés. Liberté politique, liberté économique ensuite, et nous arrivons ainsi à la loi du 17 juin 1791, dite loi Le Chapelier, qui est à mon avis l'acte de naissance du prolétariat : L'homme est libre en tant qu'individu, c'est un atome perdu dans l'espace, il ne doit donc pas se grouper. Et cette loi supprime les corporations en interdisant formellement à tous les citoyens, à tous les entrepreneurs, à tous les ouvriers, à tous les patrons, de s'associer, de s'entraider, de s'unir. L'individu est roi, l'égoïsme est souverain, l'homme se croît merveilleusement libre.

Eh bien, je vous avoue que cette liberté généralisée et illimitée me fait un peu penser à ces voyageurs que dépouillèrent de leurs bourses, de leurs bagages et de leurs vêtements des bandits de grand chemin. Ceux-là aussi étaient libres et pouvaient marcher d'un pas égal, n'étant plus embarrassés par rien.

Mais oui, quand il n'y a plus d'autorité, le plus fort a raison du plus faible, le plus riche du plus pauvre : c'est la loi de la jungle. Le libéralisme, c'est un peu le renard libre dans le poulailler libre.

Avec une telle loi, que devient l'ouvrier ? Oh, c'est une marchandise. Simple instrument anonyme de l'argent, outil au service du capital, l'ouvrier abandonné à lui-même, incapable de se défendre, inapte à s'associer, est asservi par les employeurs. Il n'a aucune sécurité dans son emploi : dans l'établissement du contrat de travail, l'ouvrier isolé a affaire à un capital aggloméré. Il n'y a pas de débat : la fixation du salaire est arbitraire et déterminée par le degré de misère de l'ouvrier. Chaque jour, la menace du renvoi ou du licenciement peut s'abattre sur lui. Un jour ici, demain il travaille plus loin ; rien ne l'attache, ne le séduit. Il n'est qu'un maillon dans une chaîne économique sans fin. C'est un nomade, un déraciné. Comment aimer son patron ? C'est un capital anonyme. Comment s'intéresser à son travail ? Il n'a pas d'intérêt à lutter, il sait qu'il est prolétaire et qu'il restera prolétaire. Il s'aigrit ; devant ce mur doré qu'est le capital, il finit par se révolter. Sa haine s'oppose à l'égoïsme du patron, la lutte des classes est née et la révolution aussi. Les chefs révolutionnaires exploitent ce mécontentement. Comme le disait Jules Guesde : « Il ne faut pas que la condition de l'ouvrier soit améliorée, il faut au contraire qu'il ait toujours plus conscience d'être malheureux. Comment le prolétariat resterait-il révolutionnaire si la révolution était totalement désarmée et désintéressée ? »

La loi Le Chapelier a en réalité libéré, non les travailleurs, mais les capitalistes. Désormais, la bourgeoisie enrichie pourra jouir sans contrainte de sa puissance. Un seul mot d'ordre : produire de plus en plus pour gagner davantage. La féodalité des temps modernes se constitue. Seuls, les plus forts et les plus puissants demeurent debout. Les trusts ont toute facilité pour domestiquer les pouvoirs publics, corrompre le législateur, s'installer dans le parasitisme. L'Etat peut quémander l'impôt et ordonner la mobilisation générale, mais il est sans force contre les coalitions d'intérêts, les manœuvres boursières, contre les campagnes d'une presse soudoyée.

Mais, bientôt, chacun voit le besoin de se grouper, de s'entraider, de s'unir. C'est normal. Pour si rudimentaires qu'aient été les primitifs agglomérats humains, ils ont toujours été des associations. Le sauvage de Rousseau est un mythe, la société une réalité, un besoin. L'homme est un animal fait pour la société, disait Aristote. Aussi, la République est-elle obligée de faire marche arrière en nous donnant la loi de 1884 sur les syndicats. Dans l'esprit du législateur, cette loi avait pour but de préparer une réorganisation professionnelle en faisant naître et en cultivant l'esprit de solidarité ; c'était un instrument de transition pour faire passer le monde du travail de l'état chaotique à l'état organique ou professionnel ; de sa nature vraie, ce n'était pas un mouvement de lutte de classes, mais de coopération et de coordination des classes, non de guerre et de révolution, mais de pacification et d'union.

Malheureusement, en fait, ce fut bien vite une arme de lutte, un moyen de résistance contre le capital. Les syndicats donnent aux ouvriers une arme pour hausser les salaires ou diminuer les heures de travail, mais ils ne leur donnent pas la sécurité dans l'avenir, la stabilité de la condition et l'élévation progressive dans la profession ; ils n'apportent aucun remède à cette plaie du prolétariat, c'est-à-dire à la situation de cette masse immense des travailleurs qui vit au jour le jour, sans foyer, sans lendemain, sans moyen certain d'existence.

En face des ouvriers, les patrons s'organisent, non par devoir et esprit de solidarité, mais par intérêt et instinct de conservation. Nous assistons alors au développement parallèle du syndicalisme ouvrier et du syndicalisme patronal, puis à la conclusion d'accords entre le capital et le travail ainsi collectivement organisés : ce sont les conventions collectives après 1936, et l'essai de charte du travail après 40.

Mais, les patrons et les bourgeois craignent la révolution et petit à petit, le Parlement jette aux ouvriers quelques os à ronger : ce sont les lois sur les accidents du travail, assurances sociales, allocations familiales, congés payés, etc., lois à tendance très nettement socialiste.

Mais, me direz-vous, qu'entendez-vous par socialisme ? Effectivement, il est très divers : il y a le socialisme de Platon, celui de Jésus, de saint Simon, Fourier, Karl Marx, Roosevelt, Salazar, Mussolini, Hitler, Lénine, Staline, etc...

Qu'est-ce que le socialisme ? demandait le président du Tribunal correctionnel devant lequel comparaisait Proudhon après les journées de juin 1848. « C'est toute aspiration vers une amélioration de la société », répondit Proudhon. Mais, dans ce cas, nous sommes tous socialistes, s'exclamait le président. — C'est bien ce que je pense, remarquait tranquillement le philosophe.

Le socialisme, c'est l'anti-capitalisme, disait Werner Sombart.

Le socialisme, c'est un organisme politique sacrifiant l'individu à la société, disait l'un des disciples de Saint-Simon, Pierre Leroux.

Ces définitions étant un peu vagues, je vous proposerais la définition suivante : Le socialisme est une doctrine économique qui, par opposition au capitalisme basé sur la recherche exclusive du profit individuel, a pour but suprême l'intérêt collectif ; il entend réaliser, par une organisation rationnelle, un équilibre harmonieux entre la production et la consommation, entre le capital et le travail, pour la satisfaction des besoins du plus grand nombre.

Comme vous le voyez, le socialisme, partant des principes de justice et d'équité, est foncièrement humanitaire, et, le renoncement individuel étant à la base de la société, il en arrive presque à rejoindre l'enseignement chrétien. « Aimez votre prochain comme vous-même », ce qui explique, à première vue, l'accord actuel entre certains démocrates chrétiens et les communistes.

N'est-ce pas en effet du plus pur socialisme que ces paroles du Christ : « Si tu veux être parfait, vends tous tes biens, donne l'argent aux pauvres et suis-moi... Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche de rentrer dans le royaume des cieux... Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple... Bienheureux les doux, bienheureux les pauvres en esprit », ce qui ne veut pas dire les imbéciles, mais les détachés, les détachés de l'esprit de lucre et de convoitise.

Aux préceptes Jésus-Christ joint l'exemple : né dans une étable, il travaille de ses mains dans un modeste atelier jusqu'à l'âge de 30 ans ; humble et doux, il se dévoue à tous ceux qui souffrent, il évangélise les ignorants et les affligés, puis, après avoir pardonné à ses bourreaux, après avoir versé jusqu'à la dernière goutte de son sang, il meurt en étendant les bras sur la croix, dans un grand geste de fraternité divine, et l'image du grand crucifié redit à tout être depuis 19 siècles avec une efficacité sublime : « Aimez-vous les uns les autres ». N'est-ce pas l'Eglise qui a proclamé l'égalité de tous les êtres humains et l'éminente dignité du travailleur comme celle de la femme ? N'est-ce pas grâce à elle si les esclaves ont été affranchis progressivement, n'est-ce pas grâce à elle et à la foi qu'elle a inspirée si ces merveilleux joyaux d'art gothique que sont nos cathédrales ont été construites. Heureux temps, dont parle La Fontaine, où le savetier chantait du matin jusqu'au soir et où le financier dormait mal. Aujourd'hui, les financiers dorment très bien, même avec quelque lourdeur de conscience. Quant aux ouvriers, ils ne chantent plus ; ils se contentent de faire chanter le patron.

Ne croyez-vous pas aussi qu'il y a un socialisme plus généreux chez un saint Vincent de Paul que chez un Karl Marx, chez un homme qui a fondé avec leurs rouages essentiels ces deux institutions qui jouent un rôle si bienfaisant dans tous les états civilisés, l'assistance publique et le service de santé, que chez un homme qui a pondé d'énormes livres, indigestes et malfaisants, contenant des germes de destruction et de mort de toute société, chez un homme qui a prêché l'amour que chez un homme qui a prêché la haine ?

Mais, puisque je viens de prononcer le nom de Karl Marx, je dois vous inviter à faire avec moi une deuxième constatation : si la méthode d'observation de Marx est très judicieuse (je l'utilise au cours de cette conférence), par contre les théories énoncées dans son manifeste avec Engels préconisant la communauté des femmes, l'abolition de la famille, de la religion, de la propriété, de la patrie, sont en déclin complet.

Examinons ce qui s'est passé dans le pays élu du marxisme : la Russie. Il y eut évidemment la période révolutionnaire de 1917 à 1922 (plus de propriété privée, plus de capitalisme, plus de bourgeois), période particulièrement sanglante si l'on en croit la déclaration faite le 30 avril 1926 devant la conférence franco-soviétique par le camarade Rakhoski, ambassadeur des soviets à Paris, puisque d'après lui l'institution du bolchevisme a coûté quelques 25 millions de victimes (plus de la moitié de la population française), mais, en 1922, devant les résultats catastrophiques de sa politique qui amena la famine et la désorganisation de l'industrie russe, Lénine abandonna le marxisme, fit appel aux capitaux et entrepreneurs étrangers, rendit les petites entreprises à l'initiative privée et donna la liberté de vente aux paysans à charge seulement de payer un impôt en nature.

En 1934, il y eut même un retour à la propriété individuelle. Le nouveau statut permet en effet à tout paysan d'avoir un terrain d'un hectare avec une vache, 1 ou 2 veaux, 1 truie, 10 moutons ou chèvres, et des lapins et poules à volonté.

Les principes « A chacun selon ses besoins... Plus de riches, plus de miséreux » laissent bientôt place à de nouvelles inégalités. A la campagne, le salaire est progressif et basé sur la surface moissonnée avec des primes pour chaque hectare au-dessus de la moyenne. Dans les villes, le stakhanovisme, grâce à la division du travail, permet de produire de plus en plus, donne aux courageux la faculté de se surmener pendant 16 ou 17 heures par jour et fait varier les salaires de 1 à 10. Un simple ouvrier gagne 75 roubles par mois, alors que les hauts fonctionnaires et les ouvriers spécialisés en gagnent 1.500.

Ce qui frappe surtout quand on arrive en Russie (j'y suis allé en 1938), c'est une admirable discipline, un ordre parfait, une police puissamment organisée. Un français y étouffe un peu, car on a l'impression de vivre dans une énorme caserne. Le touriste n'y est pas plus libre que l'indigène, car dès son arrivée il est délesté de son appareil photographique pour être ensuite encadré par des guides féminines et des policiers qui lui imposent leurs volontés et l'épient constamment.

Pour juger sainement le problème russe, il faut se rappeler que, pour les dirigeants de la nouvelle Russie, le communisme est un simple moyen et non une fin en soi. Le but qu'ils se sont assigné est d'abord national; c'est avant tout un mouvement pan-slave. Les deux préoccupations essentielles des révolutionnaires de 1917 étaient d'abord de faire regagner à la Russie des trais son retard sur les nations occidentales pour pouvoir ensuite leur tenir tête et ensuite de rendre la Russie indépendante de l'étranger au point qu'elle puisse subvenir à ses propres besoins depuis le fer et l'or jusqu'au blé. Eh bien, pour réaliser un tel programme, ils ont compris rapidement que le marxisme était incontestablement néfaste et ils l'ont abandonné en grande partie.

Dans les autres pays, les tentatives de régime marxiste ont été encore plus timides et se sont traduites par de rapides échecs. Echec en Finlande, en Hongrie, en Autriche, en Italie, en Allemagne, échec aussi en France où Léon Blum a dû rapidement abandonner le pouvoir, en reconnaissant implicitement qu'il était impossible d'appliquer un programme socialiste en République. Le pays d'Europe, où, au cours de mes voyages, j'ai eu la plus nette impression de bonheur dans toutes les classes de la société, de prospérité et d'homogénéité, est sans conteste le pays le plus avancé, le plus moderne, je veux nommer la Suède. Là aussi le marxisme y a été vite abandonné et remplacé par un socialisme professionnel, c'est-à-dire à l'organisation de la profession par elle-même sous l'égide du roi. Nous n'avons donc rien inventé en parlant de socialisme monarchique.

Si le marxisme a été abandonné presque partout, c'est parce que Marx s'est grossièrement trompé. Ses prophéties sont aussi fausses que ses théories. Ce n'est pas lui qui avait raison, ce n'est pas lui qu'il faut suivre pour la reconstruction du pays, mais les vieux socialistes français Saint-Simon et Fourier qui, sans se soucier d'une égalité chimérique, s'attachaient surtout à

lui qui règle tout et qui distribue mécaniquement les richesses à un troupeau de travailleurs. L'ouvrier n'est pas un travailleur émancipé, il est et reste prolétaire jusqu'à sa mort. Comme en régime capitaliste, il vend son labeur, telle une marchandise ; comme en régime capitaliste, il est exproprié et n'a aucun droit de regard et de contrôle. L'usine n'est pas à l'ouvrier, mais à l'Etat.

Il faut rejeter aussi énergiquement les solutions allemande et italienne de corporatisme étatiste qui révoltent le tempérament français, car nous ne pouvons accepter que contrôle et gestion soient sous le même bonnet, nous ne pouvons accepter que l'économie du pays soit entre les mains de l'Etat incompetent et tyrannique, entre les mains de deux millions de bureaucrates.

Non. Il faut que la profession s'organise elle-même, sous le contrôle de l'Etat. C'est le seul moyen d'émanciper les travailleurs : ils ne seraient évidemment pas propriétaires des instruments de travail qui appartiennent au capital, mais ils auraient la co-propriété des produits de leur travail, ils seraient intéressés aux bénéfices, de la même façon que, dans un ménage, les époux restent personnellement propriétaires de tout ce qu'ils apportent en mariage, mais se partagent les bénéfices de la communauté. La récolte aux paysans, le poisson aux pêcheurs, la mine aux mineurs : tel est le socialisme professionnel. Les ouvriers travailleraient vraiment chez eux et non chez l'Etat, comme l'ouvrier soviétique, ou chez un capitalisme anonyme, inhumain et insaisissable comme en régime libéral. Ils ne seraient plus des salariés, mais des associés constituant avec le capital, les techniciens et les dirigeants, une véritable communauté, et c'est cette communauté qui organiserait les conditions du travail, fixerait les salaires, les prix de revient et de vente, réglerait les questions d'accidents du travail, d'assurance sociale, d'allocations familiales, de repos, de congés, de logement, secourrait les chômeurs, etc. Ce serait une association complète du travail et du capital. Plus d'organisations révolutionnaires, plus d'oppositions systématiques entre patrons et ouvriers, mais une loyale coopération au sein du groupement professionnel sous l'égide du métier source de concorde. Plus de lutte des classes, mais à l'intérieur de chaque profession coopération des classes, à l'intérieur de l'Etat coopération des professions, seuls moyens de ramener la paix sociale et de forger une véritable unité française.

Le communisme et le socialisme professionnel ont en réalité deux conceptions différentes sur la société, l'une matérialiste et mécanique, donc inhumaine, l'autre vivante et organique, donc très humaine. Pour le communisme, la société est une cohue d'atomes individuels plus ou moins bien agencés par la main de fer de l'Etat, un mécanisme de rouages qui s'engrènent les uns dans les autres et qui obéissent à l'impulsion d'un moteur central : les hommes deviennent de véritables robots. Pour le socialisme professionnel, c'est un ensemble de groupes vivants, lumineusement coordonnés en vue de la fin générale, ayant chacun sa fonction propre et son autonomie relative.

Il y a cependant un inconvénient à ce socialisme professionnel : c'est que des castes et des clans peuvent se former, c'est que des professions puissantes peuvent se dresser contre l'Etat, et constituer des Etats dans l'Etat. Pour y remédier, il est donc absolument indispensable d'établir un lien de coordination entre elles, il faut les diriger, il faut équilibrer et harmoniser les forces adverses dans l'intérêt supérieur de la patrie, défendre les intérêts particuliers et collectifs seulement en tant qu'ils s'accordent avec l'intérêt général et, pour cela, il faut qu'une des deux chambres de députés soit une chambre professionnelle et surtout il est indispensable d'avoir en politique un pouvoir central, un gouvernement fort et stable.

Mais oui, soyons logiques : si l'ordre est nécessaire dans l'économie politique, dans le règlement de toutes les questions sociales, il faut aussi de l'ordre dans l'Etat. Oh, pas la dictature, la tyrannie, l'oppression, pas de nazisme, pas de fascisme, mais un pouvoir central fort, stable, essentiellement national, maître de sa monnaie, capable de contrôler l'économie et la finance, donc pleinement indépendant, n'étant à la remorque ni d'une puissance étrangère, ni des forces économiques et financières (cartels, trusts et banques), ni d'un groupe ou d'un parti politique : un arbitre suprême, à la fois élément fédérateur et conciliateur, médiateur, honnête et respecté.

l'organisation économique. Ils avaient cent fois raison : le libéralisme a élevé les hommes à la manière des loups alors qu'il convient d'associer leur activité à la manière des abeilles, avec ces 2 cellules sociales que sont la famille et la profession.

Cette organisation économique est aussi indispensable en période de pénurie qu'en période de prospérité. Pourquoi ? mais en raison des progrès du machinisme. En voulez-vous quelques exemples : autrefois le labourage d'un acre de terrain réclamait d'un homme environ 96 heures de travail. Aujourd'hui, dans certaines exploitations industrialisées, 9 minutes, soit 1.000 fois moins de travail humain.

Aujourd'hui 1 homme remplace 20 hommes avec une machine à faire des vitres;

1 homme remplace 54 hommes avec une machine à faire des bouteilles;

1 homme remplace 100 hommes avec une machine à faire des cigarettes.

Comment ne pas organiser quand on sait qu'avant guerre, en raison des progrès du machinisme, on était obligé de brûler du coton au Canada, de jeter du café à la mer au Brésil, de chauffer les locos en Argentine avec du maïs, au Canada avec du blé, d'enterrer du coton, de détruire des porc et des vaches aux Etats-Unis, de faire de la colle avec du lait au Danemark, de détruire du sucre dans l'Inde, de jeter des légumes et des fruits en Californie, de jeter aux égouts des torrents de lait à Chicago, de sacrifier et mutiler les beaux vignobles français et un peu partout de mettre à la ferraille les métiers à tisser et de rejeter le poisson à la mer ?

Comment ne pas organiser et ne pas se défendre contre la concurrence étrangère, du Japon par exemple qui pouvait vendre toutes sortes de produits à des prix infimes, des soies 20 fr. le kilo à Marseille, au Maroc des bicyclettes 20 fr. pièce, et en Suisse des montres 48 fr.... le kilo ?

Comment ne pas organiser aussi, pour assurer à chacun le strict nécessaire, dans la période actuelle de pénurie qui durera encore quelque temps ?

Comment ne pas organiser enfin pour reconstruire notre pays exsangue ?

Le problème est, selon les époques, de consommer ou de produire, mais toujours de répartir.

En tous cas, il n'est plus question de laisser faire, de laisser passer. Le bien n'est pas dans l'accumulation des choses, mais dans leur ordonnance, dans l'harmonie, dans l'ordre.

L'ordre dans la production nationale est aussi nécessaire que l'ordre dans la production d'une industrie, l'ordre dans la répartition nationale est aussi nécessaire que l'ordre dans la vente d'un fonds de commerce, l'ordre dans le crédit public et privé est aussi nécessaire que l'ordre dans le carnet de dépenses d'une ménagère.

Il faut discipliner, équilibrer la production, la proportionner à la capacité d'absorption des marchés, procurer, grâce à cette discipline, du travail et du pain aux victimes du déchaînement de la technique qu'est le machinisme.

L'idéal serait même l'organisation internationale, car il ne fait pas de doute qu'après une crise de surproduction le monde a inconsciemment besoin de guerres pour détruire et créer des besoins nouveaux. Si tous les pays s'organisaient méthodiquement et économiquement, les pointes guerrières s'émousseraient d'elles-mêmes. Puisque c'est, hélas ! une utopie, tout au moins pour l'instant, puisque c'est autour de l'axe national que gravite l'action économique réelle, organisons-nous dans le cadre de la nation. Qu'importe la liberté pour l'ouvrier qui chôme, pour l'industriel dont les machines sont arrêtées, pour le commerçant au bord de la faillite, pour le paysan qui ne vend pas ses récoltes.

Est-ce à dire qu'il faille nationaliser et exproprier toutes les industries ? Non. Ce serait d'abord une entorse au droit de propriété, l'une des bases de la société, et ensuite anti-démocratique, car les actions des sociétés sont détenues par des milliers et des milliers de petits employés, de petits commerçants, de petits rentiers, notamment 2 millions 1/2 de petits porteurs d'obligations de chemins de fer.

Non. Ce qu'il faut avant tout, c'est supprimer le prolétariat, donc rejeter sans hésitation la solution russe qui généralise le prolétariat. Chez les soviets, l'Etat est le patron unique; c'est

Gouverner, ce n'est pas laisser faire, laisser passer, non, c'est protéger, favoriser, promouvoir les uns, contenir les autres dans un juste équilibre et finalement combattre et même détruire les spéculations nuisibles à la prospérité et à la moralité publiques.

Mais, j'ai l'impression d'enfoncer en ce moment une porte ouverte, car personne ne contredit plus aujourd'hui de tels principes. Tout le monde est d'accord pour réclamer de l'ordre, de l'autorité. On préconise même une République autoritaire. Est-elle possible ? Je vous avoue que je suis un peu sceptique, car, songeant à ce qui se passait avant guerre, république est synonyme d'instabilité, les députés qui sont des hommes n'ayant qu'une préoccupation, être ministre, et, pour cela, renverser le gouvernement.

Et puis, les principes que l'on veut restaurer de liberté, égalité, fraternité sont faux et contraires à la nature des choses. L'inégalité est dans la nature, au point de vue physique, intellectuel et moral. Tout ce qu'on peut faire c'est de tâcher d'atténuer au profit des moins favorisés les conséquences de ces inégalités regrettables. La liberté est très limitée, toutes les lois ayant pour but de combattre les mauvais instincts de l'individu, pour le bon ordre social. Si on applique intégralement ces principes, la liberté c'est la destruction de toute autorité dans la famille, l'atelier, la cité, la patrie, c'est l'anarchie. L'égalité c'est le partage des biens : plus de propriété privée. La fraternité, c'est la suppression des frontières : plus de patrie.

A la vérité, le but de 1789 était de flatter les instincts, les penchants de la nature, d'exalter les droits de l'homme sans parler de ses devoirs. Progrès, direz-vous ? Non : retour à la barbarie. Rousseau et Diderot nous ont ramenés à l'état de nature pour justifier la république. Notre malheur est d'avoir voulu constituer la société avec la littérature des hommes d'imagination comme Voltaire, Rousseau et Diderot, au lieu d'en chercher les bases chez Descartes ou Pascal, semblables à un propriétaire qui appellerait son vernisseur ou son peintre pour construire la charpente d'un édifice.

Mais Rousseau lui-même condamnait la République en disant : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes ».

Et cependant, je n'hésite pas à reconnaître qu'aujourd'hui encore la majorité des Français s'attachent au mot magique de République. En réalité, ce que chérit par-dessus tout le Français, c'est la liberté, ou plus exactement des libertés. La liberté, tout court n'est qu'un leurre. Est-ce que l'ouvrier a la liberté de ne pas aller à l'usine ? Est-ce que le médecin a la liberté d'attendre les malades ? Est-ce que le Français en général a la liberté de ne pas travailler ? Evidemment non. Il ne faut d'ailleurs pas que les ouvriers aient la liberté de mourir de faim devant le marchand de travail multimillionnaire, il ne faut pas que le pot de terre ait la liberté de lutter contre le pot de fer. Non, il faut un pouvoir fort pour protéger les petits, les humbles, les faibles et les déshérités de la vie. Mais, par contre, il faut que nous ayons tous la liberté de conscience, de penser, la liberté de la presse, de réunion, d'association. Ce sont précisément ces libertés que la République nous a refusées pendant longtemps parce qu'elle était avant tout anti-cléricale. En dressant les athées contre les croyants, comme elle dressait les ouvriers contre les patrons, les hommes dits de gauche contre les hommes dits de droite, elle entretenait les divisions, les querelles entre français et s'avérait incapable de faire respecter la paix sociale. Elle ne pouvait nous assurer davantage la justice sociale, et Léon Blum a dû abandonner le pouvoir, chassé par les cartels, trusts et banques, en avouant son impuissance à lutter contre eux. Que n'avait-il médité la phrase de Jaurès au congrès d'Amsterdam de 1904 : « Ce qui pèse sur l'Europe et sur le monde, ce qui pèse sur le progrès du socialisme et du prolétariat c'est l'impuissance de la démocratie-socialiste allemande ». Mais oui : pas de social-démocratie. Une social-monarchie : telle est la vérité.

Si, de par son essence, elle ne peut donner ni justice sociale, ni paix sociale, paix intérieure, la république ne nous assure pas davantage la paix extérieure. Alors que nos trois derniers rois Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe nous ont assuré une paix constante, la République est en guerre constante. Et pourtant une monarchie (j'entends par monarchie, selon l'étymologie grecque, gouvernement d'un seul), la monarchie de Clemenceau, secondée par Foch, avait gagné la guerre de 14-18. Qu'a fait de

cette victoire la République ? Elle aurait pu suivre la politique de Richelieu et démembrer l'Allemagne. Au lieu de cela, elle est allée de renoncations en renoncations, d'abandons en abandons, de faiblesses en faiblesses, elle a abandonné la rive gauche du Rhin, la Ruhr, la Rhénanie, a renoncé à toute garantie, s'est contentée d'avoir une armée défensive (en 1937 le programme du front populaire parlait même de désarmement). Puis, brusquement, en septembre 1939, sans préparation aucune, sans aviation, elle a déclaré la guerre pour... empêcher que la Pologne soit prise. (Pauvre Pologne !) Mais, comme elle n'avait pas d'armée offensive, elle n'a pu passer à l'attaque, elle n'a pu rien faire, et, après un acte platonique de déclaration de guerre, elle a attendu béatement que le teuton choisisse le moment favorable pour nous envahir et nous occuper pendant 4 ans.

Mais, direz-vous, Hitler devenait menaçant. D'accord. Mais c'est vous qui l'avez permis. Il ne fallait pas maintenir l'unité allemande, il ne fallait pas tolérer son réarmement, il ne fallait pas renoncer à vos garanties. Il fallait vous armer et n'attaquer qu'en étant fort. Mais déclarer la guerre alors qu'on ne peut pas la faire est criminel.

Mais, au fait, où y a-t-il encore une véritable république ? On ne voit partout que monarchies : gouvernements d'un seul. Avant guerre les présidents du Conseil, qu'ils s'appellent Doumergue, Blum ou Daladier, pour pouvoir travailler tranquillement, mettaient le Parlement en sommeil et gouvernaient avec les pleins pouvoirs, par voie de décrets-lois. Daladier faisait même plus : il déclarait la guerre sans consulter le Parlement. Aujourd'hui, le général de Gaulle légifère par ordonnances. A l'étranger, c'est presque partout le gouvernement d'un seul : Roosevelt plébiscité pour la 4^e fois, le premier ministre Churchill, Franco, Salazar, et surtout Staline, sans parler des candidats à une mort imminente, Hitler et Mussolini. L'Angleterre dirige la croisade des démocraties, mais elle garde son roi. C'est aussi un roi qui est à la tête des pays les plus modernes, Danemark, Norvège, Suède. En réalité, la démocratie est un luxe que l'on peut s'offrir quand tout va bien, quand la vie est facile. Mais, s'il y a des dangers publics, on désire l'ordre et on appelle l'autorité.

C'est bien pourquoi à l'heure actuelle personne ne veut revenir au régime d'avant guerre et que l'on parle de république autoritaire. On n'a pas encore dit ce qu'on attendait par là, mais je suppose qu'on veut un chef avec des pouvoirs très étendus. Quel chef choisir ? Cette question est évidemment plus urgente que de nommer des conseillers municipaux, car nous avons besoin d'un gouvernement stable et définitif. Nous sommes tous derrière le général de Gaulle, mais nous savons que le gouvernement provisoire s'est donné pour tâche exclusive de libérer le pays et de châtier les collaborateurs, mais qu'il n'entend pas être le gouvernement de demain. Quel sera donc le successeur du général de Gaulle ? même si ce doit être lui-même...

Sera-ce un dictateur ? On n'en voit pas poindre à l'horizon. Et puis, la dictature est un expédient provisoire, mais que le dictateur s'appelle Alexandre, César, Napoléon, Mussolini, ou Hitler, il disparaît toujours dans la misère et le sang. C'est un régime trop contraire au tempérament français pour qu'on puisse d'ailleurs y songer sérieusement.

Faut-il faire élire le chef de l'Etat par des assemblées ? L'expérience faite depuis 1870 ne le conseille guère, car, aux élections du président de la République, le plus médiocre a toujours été choisi, et le père la Victoire Clemenceau a été battu à la présidence de la République par un candidat falot comme Deschanel. Les députés qui en général étaient de bons commis voyageurs mais non des chefs se sont toujours méfiés des personnalités de premier plan qui auraient pu leur porter ombrage.

Faut-il faire élire le chef par le suffrage universel du peuple tout entier pour 10 ans par exemple ? Cela ne me paraîtrait pas suffisant car les fruits, bons ou mauvais, d'une politique ne se découvrent souvent qu'à la longue. Il serait évidemment préférable de l'élire à vie avec faculté de choisir lui-même son successeur, ce qui assurerait de la stabilité. Je vous avoue que ce mode d'élection me paraîtrait le meilleur, car ne seraient candidats que des hommes de premier plan. Je me demande même si, à condition qu'ils le veuillent et que le gouvernement le veuille aussi, si des représentants de familles ayant régné sur la France posant leur candidature n'auraient pas plus de chances de succès

qu'un Blum ou un Thorez. Si je dis cela, c'est que je pense à l'histoire de la 2^e République, en 1848. Il existait alors un homme au talent prestigieux, dont le nom est passé à la postérité pour des raisons politiques, littéraires et poétiques, il était chef du gouvernement provisoire et s'appelait Lamartine. Eh bien, à l'élection de la présidence de la République par le peuple, il a obtenu 18.000 voix contre près de 6 millions au prince Bonaparte, quelque temps avant en prison, et cette 2^e République s'est terminée par une monarchie impérialiste. Les chiffres pairs ne réussissent pas à la République... Ce qu'on peut dire de l'élection par le peuple, c'est qu'elle n'est pas logique ; l'autorité ne doit pas venir d'en bas. Ce n'est pas le subordonné qui choisit son chef. L'élève ne choisit pas son maître, le soldat son capitaine, l'ouvrier son contremaître, le fidèle son pasteur ou son curé, l'enfant son père. Dans ces conditions, il ne reste plus qu'une éventualité : le peuple de France ou des circonstances imprévisibles mais qui me paraissent dans la logique de l'évolution font revenir au pouvoir l'un des représentants des familles ayant régné sur la France.

Ils sont, à ma connaissance, deux : le prince Bonaparte et Henri d'Orléans, comte de Paris. Je n'hésite pas à écarter le premier, car s'il représente un page glorieux de l'histoire de France il ne faut pas oublier que les deux empires se sont terminés, comme toutes les dictatures, dans la défaite et le sang. Je ne connais pas personnellement le second, mais tous ceux qui l'ont approché de près sont absolument unanimes pour dire qu'en dehors de ses qualités de père de 9 enfants (ce qui tout de même lui donnera déjà quelque autorité pour défendre la famille, cellule sociale), ce prince sportif et jeune (il a 36 ans) est en même temps un chef volontaire d'un dynamisme exceptionnel, un politique averti et un parfait honnête homme. Et puis, si le prince Bonaparte a deux règnes derrière lui, le comte de Paris, lui, en a 40. Il est l'héritier des rois qui ont fait la France ; il est l'héritier et le digne représentant de saint Louis, de Louis XI réalisateur de l'unité française, de Louis XII le père du peuple, de Henri IV qui, selon le poète, est le seul dont le peuple ait gardé la mémoire, de Louis XIII le juste, de Louis XIV le grand, le roi soleil, devant qui s'inclinait l'Europe toute entière, de tous ces rois qui ont fait de la France la reine des nations.

Mais parlons raison, et examinons très succinctement les avantages de la royauté.

L'intérêt national s'identifie avec celui de la dynastie. Comme le disait Jaurès au congrès d'Amsterdam de 1904 : « La royauté tend au bien du peuple, non par amour et par devoir, mais par égoïsme intelligent ».

Le roi, ne dépendant ni de l'élection, ni des puissances économiques et financières, est le seul régime assez stable et fort pour entreprendre des réformes profondes et durables, châtier les prévaricateurs, faire une politique continue.

Il fait appel, sans distinction de parti, à toutes les compétences, utilise tous les talents ; il s'appuie sur la famille, la religion, la propriété.

Enfin il permet seul d'éviter l'étatisme et la centralisation à outrance, en laissant toute liberté aux professions pour organiser la France économiquement et aux citoyens pour voter librement.

La grande question qui se pose est celle de savoir quelles sont les idées sociales du comte de Paris. Certains disent de lui : « Ce sera un roi socialiste » ; d'autres, « un roi démocrate, un roi de gauche ». Je vous avoue qu'aucun de ces qualificatifs ne me convient grammaticalement, car pour moi le roi est avant tout un arbitre dominant tous les partis et tous les intérêts. Mais ce que je n'hésite pas à dire, c'est qu'il sera certainement un roi révolutionnaire et un véritable ami du peuple. Son ouvrage sur le prolétariat, ses nombreuses déclarations prouvent surabondamment qu'il entend reconstruire la nation sur une base ouvrière et paysanne. Il n'oublie pas les conseils de ses ancêtres : « Aie le cœur doux et piteux aux pauvres », disait saint Louis à son fils, « S'en prendre à mon peuple c'est s'en prendre à moi-même », disait Henri IV. Il suivra la trace des rois de France qui ont toujours lutté contre ceux qui détenaient indûment une part du pouvoir de l'Etat et contre ceux qui tyrannisaient leurs sujets. Vous vous rappelez certainement l'action menée par Louis XI contre les grands feudataires, les grands

jours d'Auvergne pendant lesquels de petits tyranneaux furent jugés, punis et leurs châteaux rasés. Vous vous souvenez aussi de l'action menée par Philippe le Bel contre les puissances d'argent représentées par les Templiers, seigneurs particulièrement forts puisqu'ils possédaient plus de 9.000 manoirs, de nombreuses places fortes en Espagne et étaient assez riches pour pouvoir acheter comptant le royaume de Chypre. Vous vous rappelez l'attitude des grands féodaux à l'égard de Louis XIII enfant. Vous vous rappelez enfin l'arrestation par Louis XIV du puissant et magnifique surintendant Fouquet après un dîner de 6.000 couverts donné en son château de Vaux.

Eh bien, ce que ses prédécesseurs ont fait contre la féodalité moyenâgeuse, le roi le fera contre la féodalité moderne que sont les puissances économiques et financières, cartels et trusts, et il le fera parce qu'il sera souverain et pleinement indépendant, ayant en vue non pas l'intérêt électoral, l'intérêt de son département, de son arrondissement, de son parti, d'un groupe financier, mais l'intérêt suprême de sa patrie conforme à celui de sa famille.

La royauté est en effet un régime essentiellement national et français. La République a tué l'idée de patrie en exaltant l'individu. Et pourtant la patrie est une nécessité vitale. Dans patrie, il y a père. La patrie est la terre des pères, la terre des morts. On n'échappe pas à la solidarité des générations successives. Nous sommes tous héritiers d'un même passé. La France, c'est une communauté de conscience, d'idéal, de traditions, d'aspirations; la France c'est le souvenir des luttes entreprises, des triomphes remportés et surtout des souffrances endurées pour une cause commune. Ce qui fait le fondement de l'unité française c'est que tous les membres de la nation, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche, depuis le plus humble jusqu'au plus grand, depuis le plus ignorant jusqu'au plus savant, ont tous la conscience très nette qu'ils poursuivent ensemble la réalisation d'un idéal se rattachant à leur territoire. L'unité de notre âme nationale est d'autant plus forte que les luttes pour réaliser le but commun ont été plus longues et plus dures, les épreuves plus redoutables et plus prolongées, les souffrances plus aiguës et plus meurtrières, car de la France comme de l'humanité il est vrai de dire qu'elle est faite de plus de morts que de vivants.

Ce n'est pas l'avis de la République qui, en supprimant les souvenirs du passé antérieurs à 1789, en faisant sacrifier par ses instituteurs, par ses hommes politiques, sur l'autel républicain, les plus pures traditions françaises, tue petit à petit l'esprit national.

Le régime de libéralisme issu de la Révolution fait des anti-patriotes. La liberté sans garantie du travail et de la propriété, le libre jeu de la spéculation consacrent le droit des plus forts. En face d'une oligarchie financière et parasite, on voit un peuple sans attaches à une profession organisée, sans traditions, sans idéal et sans patrimoine, ce qui arrache à un Karl Marx ce cri de révolte : « Les prolétaires n'ont pas de patrie ». A qui la faute ?

Pour rendre ses raisons au patriotisme, il faut rétablir un régime économique et social qui coordonne les efforts au lieu de les opposer, qui unisse les artisans d'une même production au lieu de les faire battre et qui rende aux plus pauvres leur part de patrimoine. Mais, pour songer à cette renaissance, il faut avoir recours à un pouvoir qui ne dépende ni des partis politiques, ni des puissances économiques, ni de la ploutocratie, ni d'une organisation internationale de travailleurs.

La royauté répond à cette préoccupation essentielle : le roi, maître d'une terre, habitué à considérer cette terre comme un bien de famille sacré, averti de ses fautes par les malheurs et les remontrances de ses sujets, capable d'attacher à son service comme une récompense les hommes les plus compétents, les esprits les plus judicieux, les plus avertis, les plus intelligents, les plus cultivés, cet homme-là, le roi, a tous les moyens de faire la fortune de la France, et c'est pourquoi la parole de Jeanne d'Arc est plus que jamais d'actualité : « Si vous voulez ceci, la restauration de la France, il faut vouloir cela, le retour de la royauté ».

Je dois cependant reconnaître qu'une objection sérieuse peut être faite à la royauté : l'hérédité. Le comte de Paris est

parfait, mais les hasards de l'hérédité peuvent amener sur le trône un incapable. Pour y remédier, il pourrait être prévu que, de son vivant, le roi a la faculté de désigner pour lui succéder, après sa mort, un autre que son fils aîné. La continuité et la stabilité seraient ainsi assurées. Mais est-ce même indispensable ? car, en fait, que s'est-il passé, selon la juste parole d'Amouretti : « On nous a raconté que nos rois étaient des monstres. Il y eut parmi eux, il est vrai, des hommes faibles, peu intelligents, plusieurs médiocres, débauchés, et peut-être deux ou trois méchants ; il y en eut peu qui fussent des hommes remarquables ; la plupart furent des hommes d'intelligence moyenne et consciencieux. Regardez leur œuvre : c'est la France... » Pourquoi ? parce que, dès leur naissance, ils apprenaient le métier de roi. En République on apprend consciencieusement tous les métiers, sauf le plus difficile, le plus grave, le plus important, celui qui consiste à avoir en mains les destinées de la France. Voyez les résultats avec un Daladier déclarant la guerre entre deux perrons ou un Briand qui, selon le mot de Clemenceau, comprenait tout, mais ne savait rien.

Le roi, lui, n'a pas besoin de génie, mais d'un très grand bon sens. Comme le disait en 1789 Mme Rolland à son mari au sujet de Louis XVI : « Ne vois-tu pas que, pour ne pas en savoir autant que toi, il faudrait qu'il fût 10 fois plus bête ».

Mais examinons, si vous le voulez bien, la façon dont la royauté pourrait fonctionner en fait.

En république, il y a théoriquement séparation des pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Mais c'est purement théorique, car en fait le gouvernement (pouvoir exécutif) dépend du Parlement (pouvoir législatif) et les magistrats en mal d'avancement (pouvoir judiciaire) ne font rien sans prendre leur mot d'ordre près du gouvernement, si bien qu'en réalité la France est gouvernée sans contrôle par 10.000 Comitards.

Selon nous, il faut distinguer 3 fonctions : la fonction de commandement, la fonction de représentation et la fonction d'arbitrage.

La fonction de commandement n'est pas exercée par le roi.

Le roi règne et arbitre ». Il suit seulement de très près les affaires avec son premier ministre, mais il laisse le soin aux ministres de gouverner, d'administrer et de faire les lois.

Devant l'autorité, il faut l'organe de la liberté qui est la représentation du peuple, ce qui est normal puisqu'il paie les impôts. Deux chambres peuvent être envisagées : une chambre territoriale, composée de députés représentant chacun un coin du sol français, un arrondissement par exemple, tous les hommes et toutes les femmes majeurs pouvant voter. Et une chambre professionnelle comprenant non seulement les élus des différentes professions, mais les représentants des différents corps constitués : magistrature, armée, universités, églises, etc. Aucune des deux n'aurait le pouvoir de gouverner ni de renverser le gouvernement. Cependant elles contrôleraient sérieusement la fonction de commandement car, tenant les cordons de la bourse, elles voteraient le budget, recettes, dépenses, etc. Elles donneraient des avis, émettraient des vœux, feraient des observations et critiques, proposeraient même des lois : elles auraient à peu près les mêmes fonctions que notre actuelle Assemblée consultative.

Mais il peut y avoir des conflits entre le pouvoir de commandement et le pouvoir de représentation. Et c'est à ce moment qu'intervient le roi, fonction d'arbitrage, qui est le juge suprême et décide de tout en dernier ressort. Oh, ce ne serait pas un autocrate incompetent, car il serait entouré de 3 conseils, conseil juridique (conseil d'Etat), conseil politique (présidents des grandes assemblées, des grandes confédérations, de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes) et conseil technique (financiers et économistes).

Comme vous le voyez, ce serait un régime parfaitement équilibré, traditionnel en ces principes, moderne en ses institutions, un juste mélange de tradition et de nouveauté, conciliant monarchie et démocratie.

Enfin, l'intérêt capital de la monarchie c'est qu'elle serait à même de restaurer toutes les forces spirituelles et morales de notre pays. La République disait aux Français : « Vous êtes vertueux, vous êtes bons, vous avez toutes les qualités, vous pouvez donc faire tout ce qui vous plaît, pensez à vous et à vous seul ». En cultivant et développant un égoïsme anti-social, elle se suicidait elle-même, ce qui n'est que demi-mal, mais surtout,

elle tuait la société française, ce qui est une catastrophe. Le roi, lui, ne dépendant pas de l'électeur, n'aura pas besoin de le flatter, et il pourra tenir un langage de chef : « Avant de penser à vos droits, vous avez des devoirs à remplir envers la société qui vous nourrit et au milieu de laquelle vous vivez : devoir familial, professionnel, social, national. Chaque homme doit travailler ; chaque femme doit s'occuper de ses enfants. L'homme qui ne travaille pas, la femme qui n'a pas d'enfants sont des inutilités sociales. Tout arbre qui ne produit pas de fruits sera coupé et jeté au feu, dit l'Evangile. De même, tout propriétaire d'un capital ne doit pas le laisser improductif. Si la propriété est un droit, elle est aussi un service, une fonction sociale. Le premier monarchiste socialiste La Tour du Pin disait à son fils : « Rappele-toi toujours que tu ne seras que l'administrateur de cette terre pour ses habitants ».

Mais oui, ce qu'il faut avant tout c'est extirper de nos cours le sentiment d'égoïsme et acquérir le sens social, l'esprit d'équipe, de solidarité, de renoncement même. Les époux dignes de ce nom vous diront que la plus grande volupté en amour est de s'oublier complètement pour ne penser qu'à l'objet aimé. Eh bien, il faut que les Français aiment assez passionnément leur patrie pour s'oublier complètement, pour oublier toutes les faiblesses de la bête. Il faut que les Français soient des hommes forts physiquement et moralement. Ils seront forts physiquement en faisant beaucoup de sport. Ils seront forts moralement en ayant foi en un idéal quelconque, celui de la patrie et aussi celui d'une religion, cette vieille chanson qui berce la misère humaine, selon le mot de Jaurès, n'importe quelle religion, que ce soit la religion catholique, protestante ou israélite, celle de Jésus, de Bouddha ou Mahomet, peu importe, pourvu qu'elle élève l'âme et permette d'accepter avec sérénité les disciplines et lois sociales qui tendent toutes à combattre les mauvais penchants de l'homme.

Les soviets eux-mêmes paraissent reconnaître l'utilité sociale de la religion et tendent la main aux catholiques. Sont-ils sincères ? Vraiment, je ne le crois pas et j'ai l'impression que c'est pure habileté politique, car ce que j'ai vu, de mes yeux vu, quand je suis allé en Russie, c'étaient toutes les églises de Leningrad et de Moscou transformées en musées anti-religieux. Ce n'est pas surprenant : Marx disait : « L'homme, par tout son être, est un ordre de matière que la matière seule engendre et que la matière seule limite ». Même ancienne chez un marxiste français, Jules Guesde : « Nous sommes le parti du ventre ».

Eh bien, nous ne pouvons pas être de cet avis, et si la question sociale doit être résolue c'est peut-être pour que l'homme soit un peu plus gras qu'il ne l'est maintenant, mais c'est aussi et surtout pour qu'il soit plus grand.

Il y a en réalité 3 écoles irréductibles en économie sociale : celle où on considère l'homme comme une chose : c'est le capitalisme ou libéralisme ; celle où on le considère comme une bête : c'est le marxisme ou communisme ; celle où on le considère comme un frère : c'est le socialisme-monarchique. Ce qui condamne le libéralisme, c'est qu'il est une doctrine sans entrailles, une doctrine d'égoïsme glacial et mortel. Ce qui condamne le marxisme, c'est qu'il est une doctrine de haine. Ce qui fait la valeur et la fécondité de notre doctrine c'est qu'elle est une doctrine d'union, de paix sociale, de justice sociale, une doctrine d'amour. Eh bien l'égoïsme, pas plus que la haine, n'ont jamais rien fondé sur terre, ce sont des puissances de destruction. L'amour est seul une source de fécondité. Ce n'est ni l'égoïsme, ni la haine, c'est l'amour qui peut sauver la France.

Le libéralisme ayant fait son temps, il y a lieu pour notre pays de choisir entre le matérialisme communiste et notre idéalisme qu'est le socialisme monarchique.

Je n'hésite pas à vous dire ceci : En admettant même que l'évolution du communisme depuis mon voyage en Russie l'ait transformé de fond en comble, ce que je ne crois pas, si vous êtes français par toutes les fibres de votre cœur, vous ne pouvez accepter qu'une doctrine socialiste vraiment française, vous ne pouvez adhérer à un parti aux ordres de l'étranger, que ce soit Berlin, Rome, Londres, Washington ou Moscou, à un parti comme le parti communiste qui était avant guerre internationale, antimilitariste chez les autres, nationaliste, militariste chez lui, opportuniste avant tout parce que voyant avant tout

l'intérêt de la Russie. Il suffit de suivre la courbe de sa politique en France pour s'en convaincre : avant 1935, les communistes français étaient contre la patrie. « Les prolétaires n'ont pas de patrie. Pas un sou pour le service militaire ». Après 1935, pour l'ordre, pour les catholiques à qui on tend la main, pour l'armée. Après 1938, c'est-à-dire après Munich, pour la guerre contre l'Allemagne. Puis brusquement, en septembre 1939, contre la guerre, pour la désertion, pour le sabotage, pour l'alliance allemande. Pourquoi ? Parce que la Russie soviétique, qui avait pourtant signé avec nous, le 2 mai 1935, un pacte d'assistance mutuelle, était l'alliée de l'Allemagne. En juin 1940, pour la collaboration franco-allemande contre le général de Gaulle, contre les Alliés, toujours parce que la Russie est l'alliée de l'Allemagne. Puis, à partir de juin 1941, pour le général de Gaulle et les Alliés. Parce que désormais la Russie est en guerre avec l'Allemagne. L'intérêt français ne compte pas. Si c'est inadmissible de la part des Français, c'est logique et normal de la part des Russes : ils pensent à eux, comme pensent à eux les Allemands tantôt alliés tantôt ennemis des Russes, comme pensent à eux les Italiens, les Roumains, les Bulgares, les Hongrois, tantôt alliés puis ennemis des Allemands, comme pensent à eux les Turcs, les Suédois, les Suisses, les Portugais qui veulent rester neutres.

Ils pensent tous à eux. Faisons de même. Pensons à nous, pensons français. La France doit être gouvernée non par Londres, Washington, Berlin ou Moscou, mais par Paris.

Je vous ai parlé tout à l'heure de mon voyage en Russie : j'y ai assisté notamment à un meeting d'aviation admirablement organisé aux environs de Moscou. Plusieurs centaines de milliers de spectateurs étaient là. Au début du meeting on a vu s'élever dans les airs de nombreux aérostats portant en-dessous d'énormes portraits de Lénine, Staline, de tous les commissaires du peuple. On avait l'impression que tous les dieux russes montaient au ciel. En France, si on avait fait monter dans les airs le président Lebrun ou Maurice Chevalier, la foule aurait applaudi, sifflé ou se serait esclaffée (comme vous-mêmes en ce moment : en tous cas elle aurait réagi. Là-bas, rien de semblable. Pas un geste, pas un signe, pas un applaudissement, pas une réaction : une apathie complète.

Eh bien, quand on comprend l'abîme qui sépare le latin du slave, quand on pense à la structure économique de notre pays et au tempérament français, quand on sait que 50 % de notre population est une population agricole, quand on sait aussi que sur 3.600.000 fermes, 3 millions sont exploitées par leurs propriétaires et leurs familles, quand on pense à tous ces petits rentiers, à tous ces petits commerçants, à tous ces petits artisans qui ne veulent pas être prolétarisés, à tous ces français moyens qui sont la force de notre pays, on ne peut pas croire au succès profond et durable du communisme. Mais nous savons tous qu'une minorité décidée, organisée et armée, peut gouverner un pays par la terreur et c'est pourquoi, si nous ne voulons pas voir la France transformée en caserne ou en prison, nous ne devons pas avoir une attitude d'abstention et de lâcheté ; non, tous les Français anti-marxistes, épris à la fois de patriotisme et de justice sociale, doivent se grouper, se serrer chaleureusement les coudes et ne pas hésiter à se compromettre pour montrer leur force. Il ne faut pas suivre l'avis de ceux qui m'ont dit avant cette réunion : « Ne prenez pas la parole en public, vous risquez, en cas de putsch révolutionnaire, d'être arrêté et fusillé ». Je leur ai répondu : « Une idée, une cause n'est vraiment juste, belle, grande et noble que si on est prêt à mourir pour elle ». Oh, je ne vous demande pas d'aller aussi loin, vous ne le pouvez pas, vous ne le devez pas, mais ce que je vous demande de toute mon âme de français, c'est d'être d'ardents, d'actifs propagandistes de nos idées, c'est de nous aider dans la croisade que nous allons entreprendre dans la banlieue dite rouge, c'est d'adhérer, non à un parti source de division supplémentaire, mais à un mouvement d'idées, à un mouvement de propagande, à un mouvement tenant compte du réel mais marchant vers l'idéal, au mouvement socialiste-monarchique, au souffle assez puissant et vivifiant pour balayer tout ce qu'il y a de malsain et de pourri sur la terre de nos pères, pour purifier l'air et régénérer la France. (1)

(1) Le « Mouvement Socialiste-Monarchique » est régulièrement constitué depuis le 17 décembre 1944. Son siège social est à Paris (9^e), 24, rue Pierre-Sémart (ex-rue Baudin), 3^e étage. - Tél. : Trudaine 85-71.

JEANNE DE FRANCE

Le 4 février 1505 s'éteint à Bourges une sainte et reine, Jeanne de France. Fille de Louis XI, sœur de Charles VIII, épouse de Louis XII. Elle n'a jamais appartenu au monde. Elle paraît en France comme un lys naissant au milieu des épines. Henry Montaigu écrit d'elle qu'elle symbolise la participation de la Maison de France au «Mystère temporel» de la Royauté du Cœur transpercé de Jésus sur les cœurs des hommes. Jeanne a fait de sa vie l'imitation de la Vierge Marie, par l'exercice des vertus mariales de l'Annonciation et par amour pour son fils.

Jeanne a hérité de son père l'intelligence et un physique fort disgracieux qu'ont enlaidi une variole et une coxalgie. Le roi la tient à l'écart. Elle est confiée au comte et à la comtesse de Lignières, en Berry. Toute enfant elle n'a pas de goût à jouer, mais à écouter la parole de Dieu, en de longs temps d'adoration. Un tel caractère religieux contrarie beaucoup Louis XI : «Princesse je prétends qu'on tienne une autre conduite; que je n'entende plus parler de toutes ces dévotions...» La fréquentation des églises est interdite à Jeanne de France. Son devoir ne se trouve pas là, mais à la Cour. C'est alors, qu'à l'occasion de la naissance du dauphin Charles, Louis XI fait célébrer une grande messe d'action de grâce en l'église Notre-Dame de Paris. Pour la première fois la petite princesse assiste à une telle cérémonie religieuse. Elle rayonne et tous les regards des fidèles ne cessent de se porter sur elle. S'ils savaient ! La Vierge Marie est en train de parler en son cœur. Elle répond à la consécration de cette enfant de six ans.

Dès lors le seul désir de Jeanne est d'obéir à Marie, donc de fonder un ordre religieux de filles en son honneur. Quel n'est pas son désespoir lorsque Louis XI lui apprend qu'il l'a promise en mariage et qu'elle est déjà fiancée à Louis d'Orléans. N'avait-elle pas déjà, naïvement répondu à la reine d'Angleterre qui rêvait de cette laide, mais si aimable enfant pour fille, en ces termes : «... et je ferais même injure au Prince de Galles, si je le croyais d'humeur à le disputer au Fils unique de Dieu». Elle se jette au pied du crucifix en larmes et invoque Marie : «Est-ce donc là, ma divine Maîtresse que vous m'aviez promise ?» Ne recevant aucune réponse, Jeanne se détermine à obéir au roi. Elle gardera toute sa confiance au Seigneur, même si elle ne comprend pas ses desseins. Le Christ lui avait pourtant dit qu'il avait choisi pour elle de «passer par ses plaies». Ce passage représente les vingt-cinq années de sa vie d'épouse.

La jeune duchesse d'Orléans ne connaîtra jamais, au sens biblique, son mari. Est-ce une grâce de Marie, qui préserve ainsi la virginité de la sainte par le mépris de Louis pour sa femme contrefaite ? Devenu le roi, Louis XII, n'a rien de plus pressé que d'introduire en cause de nullité leur mariage pour épouser Anne de Bretagne. Jeanne ne sera jamais sacrée. «Si ainsi est, loué soit Notre Seigneur», déclare Janne à la fin du procès. Toute sa vie est la manifestation de cette longanimité extrême, source de toute sainteté.

Rien, désormais n'entrave l'oblation complète de Jeanne au service de Notre-Dame. Elle fonde l'Ordre de l'Annonciade à Bourges, capitale de son duché. Rome reconnaît sa règle et des couvents ne cessent de s'ouvrir en France et au-delà même. Dès la mort de la sainte, les miracles se multiplient en présence de son corps et sur son tombeau. Quand des huguenots se chargent de brûler sa dépouille tous entendent trois graves soupirs de plainte. Jeanne n'avait-elle pas fondé, pour les personnes vivant dans le monde, l'Ordre de la Paix, avec pour devise : «Pax, caritas» ?

Sainte Jeanne de Valois, reine de France, est reconnue bienheureuse sous le règne de Louis XV et canonisée par Pie XII.

La scène qui suit nous livre les états de pensée de la fille de Louis XI et de sa gouvernante, la comtesse de Lignières. Jeanne de France a onze ans; elle est résolue à contracter mariage avec son cousin d'Orléans, dont elle vient d'entrevoir la mère, Marie de Clèves, accompagnée de sa suite.

Jeanne de France est assise sur un banc. Cette pièce du château de Lignières est meublée très simplement; quelques reliquaires la décorent. La princesse se lève puis se tourne vers une image de la Vierge-Marie. Elle claudique et cette position souligne sa disgrâce.

JEANNE

Veni, Sancte spiritus,- repleturum corda fidelium, -et tui amoris in eis ignem accende. - Emitte spiritum tuum et creabuntur. Et renovabis faciem terrae.

Un silence

Que vous êtes joyeuse Marie comblée de grâce. Que vous êtes joyeuse notre très sainte et très tendre Mère, notre Mère à tous, pauvres pécheurs; Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ; Mère de Dieu; Mère de notre Sauveur. Vous faites de la Volonté du Seigneur votre volonté. Que vous êtes joyeuse, Marie comblée de grâce, de servir notre seul bien, notre tout, le sujet de notre amour, Notre Père adoré. Vous êtes bénie, ô Marie de répondre à Sa Volonté. Vous êtes bénie et je me consacre à vous, je me voue à votre très saint exemple et fais le vœu de m'y conformer. Et j'en suis déjà toute joyeuse, ô Marie. Vous êtes ma force, mon

secours. Vous êtes mon Admirable. Vous êtes, Vierge-Marie, le Temple de la Sagesse, vous êtes le temple de ma faible sagesse, le reposoir de tout honneur; Reposoir de la Fidélité, Calice de la divine grâce, Arche d'Alliance, Vaisseau insigne de la dévotion, Tour de David, Porte du Ciel, Rose mystique, Etoile du matin. Très sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge des vierges, priez pour moi. Mère très pure, Mère très chaste, priez. Refuge des pécheurs, refuge des pécheuses, priez pour moi. Je suis toute à vous Vierge-Marie, dans votre joie, par votre secours, par la grandeur de votre cœur saint et très aimant, et infiniment con-fondu de miséricorde, par votre sang sacrifié et offert dans le Cœur sacré de Jésus-Christ, Dieu Miséricordieux et Dieu Amour, dans votre volonté, dans votre force. Dans la grâce de votre abandon au Seigneur, je m'abandonne à vous, Vierge-Marie. Je vous offre tout ce qu'en ce jour je suis encore en droit de vous offrir. Je vous offre ce qu'il me reste de moi-même en moi-même. Je vous consacre aujourd'hui mon visage. Je vous consacre mes yeux, mes oreilles, ma bouche. Je vous consacre mon cœur De façon qu'il n'y ait personne pour accueillir le plein don de mon visage, le don de mes yeux, de mes oreilles, de ma bouche, le plein don de mon cœur de jeune fille, fille de vous ma ten-dre Mère, qui ne vous soit tout consacré, ô notre Mère à tous. Et je consens à me conformer à votre volonté avec une joie infinie. Comme votre joie a été celle du Seigneur, offrez-moi d'être aussi source de joie pour le Seigneur. Offrez-moi de rentrer dans le mystère de votre fiat. Pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Et avec vous je choisis de demeurer. Je choisis de demeurer toujours en votre sanctifiante présence, de demeurer dans le mystère de votre fiat.

Un silence.

Sub tuum praesidium confugimus, sancta Dei Genitrix: - nostra deprecationes ne despicias in necessitabus, - sed a periculis cunctis libera nos semper, - Virgo gloriosa et benedicta.

Jeanne prend une Bible incunable et se met à genoux aux pieds d'un crucifix. Un assez long silence. Puis elle l'ouvre.

Saint-Luc! Ainsi soit-il. Ainsi est-ce de vous, saint Luc, qui aimez tant vous émerveiller et transcrire vos débordements, que je recevrai, ce jour, la parole de notre Seigneur. Vous, saint apôtre, évangéliste béni. Évangéliste béni par qui nous est révélé l'Annonce faite à Marie, confiez-moi le plan d'amour du Seigneur pour moi. Et je m'y fierai. Par vous, saint Luc, nous est révélé la merveille de l'Annonciation, par vous nous est révélé la merveille du message de l'Archange Gabriel et par vous nous apprenons comment répondre au Seigneur, comme la Vierge-Marie. Vous, saint apôtre, qui savez toucher les petits et les simples, les simples dans leur esprit et les petits dans leur foi, vous savez toucher les infidèles aussi, vous saurez toucher mon cœur. Gloire et Louange à Dieu pour sa parole -Gloire et Louange au Saint-Esprit par qui le Verbe s'est fait chair -Gloire et Louange au Fils, mani-festation du Père pour nous.

S'abandonner à la Providence.

«...il dit ensuite à ses disciples C'est pourquoi je vous le dis,

La lecture est ponctuée. Jeanne dit en Français ce qu'elle lit en Latin. ... ne vous préoccupez pas, pour votre vie, de ce que vous mangerez, -ni pour votre corps de ce dont vous vous vêtirez.

Car la vie est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement.

Jeanne a ce simple geste de réajuster le revers des manches de sa modeste robe de camelin, percée aux coudes.

Voyez les corbeaux : ils ne sèment, ils ne moissonnent pas, ils n'ont ni célier ni grenier, mais Dieu les nourrit. Combien plus valez-vous que les oiseaux! Qui de vous peut en se tourmentant prolonger son âge d'une coudée? Si donc vous ne pouvez pas le moins, pourquoi vous préoccuper du reste ?

D'une ouverture sur une vaste vue de prairies et de bois, revient parfois l'écho des corneilles qui craillent par salves, sur le pays de Berry.

Voyez les lys, comment ils croissent: ils ne travaillent pas, ils ne filent pas; or je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'était pas revêtu comme l'un d'eux. Si donc, dans les champs, Dieu revêt ainsi une herbe debout aujourd'hui, qui demain sera jetée au feu, à combien plus forte raison le fera-t-il pour vous hommes de peu de foi?

Mme de Lignières entre dans la pièce un peu brusquement.

CONTESSE DE LIGNIERES

- Oh, pardonnez-moi, mais j'étais en quête de vous et ne vous savais pas en prière, ici.

JEANNE

- Il n'y a pas lieu de vous confondre. Vous êtes mon intime. Et je vous dois de m'avoir appris à pénétrer dans l'intimité aimante de la prière, où lors vous me trouvez.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Ma princesse, vous vous appliquez trop et je crains que la contention d'esprit ne vous incommode.

JEANNE

- Ah! bien loin de cela; car en vérité je n'ai jamais l'âme plus contente que quand je suis avec la Mère de mon Dieu, ou que je converse avec lui.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Jeanne, je m'inquiétais de vous avoir sentie toute tremblante sous ma main, de vous avoir sentie tant émue par notre rencontre avec Madame la duchesse d'Orléans. Au sortir de cette entrevue, ma vigilante bienveillance n'a pas sû vous accompagner. Vous gourmandiez votre émotion et l'avez baladée, vous

esseuliant. Sitôt sortie de votre présentation à cette dame, de qui vous êtes appelée à devenir la bru, je vous ai cherchée. Je vous ai quise afin de vous soustraire à la solitude d'un chagrin. Me voici donc qui vous quiers à l'instant.

JEANNE

- Vous qui m'êtes si proche vous ne pouvez douter qu'il n'existe pas de solitude à laquelle me soustraire, puisque vous me voyez là en présence de la plus douce compagnie, en présence de la femme bénie entre toutes les femmes. Ne savez-vous pas, vous qui êtes si pure, le don de sa présence? Ne savez-vous pas, vous que les mérites n'ignorent jamais, le don de compassion de la Mère de notre Sauveur? Pourquoi m'avoir cherché? Ne suis-je pas devant un oratoire comme vous m'avez appris à y être, au plus vrai de chez moi. Déjà, à peine enfant, ne vous ai-je pas toujours accompagnée dans vos dévotions aux lieux bénis de ce château, bénis par les consécration et les prières signes de la fidélité de la maison de Lignières à la Maison de Jésus-Christ, nommée Marie?

COMTESSE DE LIGNIERES

- Vous étiez priant Marie?

JEANNE

- J'ai prié auparavant. A l'instant je rendais grâce à la Vierge-Marie pour sa joie et recevais de saint Luc la parole du Seigneur.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Comment rendre grâce à la Sainte Vierge pour sa joie quand vous même vous en manquez tant?

JEANNE

- En toute chose il est bon de puiser à la source de la joie. Cette source est le mystère du oui marial: «Voici la servante du Seigneur qu'il soit fait selon ta parole». L'expression achevée de la foi ne conduit-elle pas le croy-

ant qui la prononce à se réjouir? Par ailleurs, je ne manque de rien. Rien ne me faut. Je ne saurais être malheureuse. Nous venons de voir Madame la duchesse d'Orléans. Il m'a fait juste plaisir de connaître la mère du prince qui me fut choisi pour époux, la mère du sujet de mon amour. Qu'elle est belle! Ne trouvez-vous pas? Comme elle sait bien paraître, sous ses beaux atours. Que je l'ai trouvée jolie!

COMTESSE DE LIGNIERES

- Il est toujours gré à Marie de Clèves d'exiger pour elle-même la bienséance, l'art de s'apprêter et celui de bien présenter.

JEANNE

- Elle eut un geste doux à mon attention. Sûrement, elle sera bonne pour moi.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Vous n'espérez jamais plus de marques d'amour que celles qui vous sont manifestées. Mais je crains toujours que vous ne souffriez secrètement du peu que vous recevez parfois.

JEANNE

- Ce serait une souffrance bien égoïste et vaniteuse. D'un regard dur on peut être dolent, d'une parole injuste on a mal. Mais on a mal pour celui qui le porte ou pour celui qui la prononce car il s'écarte un peu plus de la joie et car il dit non au Seigneur.

COMTESSE DE LIGNIERES

- A quoi, Jeanne, ma Dame, pouvez-vous dire oui, chaque matin?

JEANNE

- Plus juste est de demander - à qui? A cette question vous savez répondre davantage. Parce que, de vous, j'ai bénéficié d'une exigence d'obéissance et de foi que j'admettais sans réserve; une exigence qui conduit au oui marial. En Abraham, Dieu a déjà mis à l'épreuve cette foi. Abraham était près spirituellement au sacrifice. Mais Dieu épargne son

fil. En Marie cette foi conduit au pied de la Croix.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Toutefois, nous ne sommes pas appelés à vivre le mystère de Marie. Nous sommes pécheurs. Nous le sommes d'origine et nous le sommes d'inconscience.

JEANNE

- Oui, Marie est immaculée. Pour accueillir le verbe du Seigneur il convenait qu'elle fût pure dans son esprit comme dans ses chairs. Le Seigneur l'a conçue lavée de tout ce qui, au-delà de sa volonté, au-delà de sa liberté, par-delà le don de son oui, par-delà son obéissance criée, pouvait la retenir sur la pente de son acte total de foi, c'est à dire son corps et son inconscient hérités de la filiation descendante d'Adam. Pourtant il est donné à tous de marcher à la suite de Marie, afin de pénétrer dans une sorte de paternité spirituelle de Jésus. «Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent et mettent en pratique la parole de Dieu», rapporte saint Luc.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Sommes-nous mandés à marcher à la suite de Marie? Saint Paul objecterait que nous n'avons à imiter que le Christ. L'imitation est unique ou alors elle n'est pas totale, mais ponctuelle. Pourtant...

JEANNE

- ...cette imitation repose sur l'imitation de Jésus-Christ. Les deux ne sont pas parallèles. Le oui marial est la condition première du oui du Christ, car il a rendu possible l'incarnation. Il est l'écho humain du oui à Dieu du Fils de Dieu. L'Eglise est un corps dont la tête est le Christ. Marie est la première église. Méditer la vie de Marie c'est apprendre à vivre avec Jésus. Méditer la vie de Marie c'est faire siennes les dix vertus humaines qui ont été les conditions du mystère du oui de l'Annonciation.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Oh, que ce que vous dites là me fait trembler. A ces vertus dont vous m'entretenez, mon esprit rattache par un pont, qui je le souhaite est un artifice de mon ignorance, les propos de saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens: «La femme qui n'est pas mariée et la vierge ont souci des choses du Seigneur, pour être sainte et de corps et d'esprit. Mais la femme mariée a souci des choses du monde, comment elle pourrait plaire à son mari.» Assurez-moi, ma docile, que vous ne vous êtes pas enchaînée par un engagement d'obéissance à un vœu intérieur et secret, déraisonnable et impossible parce que contraire à la volonté de votre père, le roi, telle qu'il vous l'a fait connaître. Enfin, mon enfant, promettez-moi de ne jamais vous vouer à la virginité et au célibat car vous savez les tourments et les mille dangers que vous encourriez. Sa Majesté ne vous le pardonnerait pas. J'entends encore le roi vous interdire toutes vos dévotions, parce qu'elles vous coupent du monde. Je l'entends me dire, un jour que vos dévotions l'avaient mis hors de lui: «Qu'on la traite comme la dernière personne du royaume». Si un autre jour votre père a levé sur vous l'épée, criant: «Ah c'est à ce coup misérable fille, c'est à ce coup qu'il faut que tu meures», coup qui ne vous aurait pas épargné, sans l'entremise courageuse du comte, mon mari; au sujet de votre mariage, rien ne pourrait vous soustraire à la colère du roi.

JEANNE

- Je ne méconnaissais en rien, ma douce comtesse, les intentions du redouté et aimé père que le Seigneur m'a choisi. Ce n'est point par peur ou par crainte de mécontenter que je les respecterai. Depuis que le roi m'a invité à me préparer «à épouser un prince qui n'est pas indigne de moi» je lui réponds par les vertus d'obéissance que je lui dois. Même si j'ai osé me promettre de sa majesté qu'un père aussi religieux que lui ne me refuse pas la grâce que j'avais dessein de lui demander. Mais c'est le roi de France qui m'a répondu, se retirant d'un pas

et me regardant d'un oeil étranger: «Hé quoi donc aviez-vous pris quelque résolution à mon insu? Ignorez-vous que les personnes de votre rang ne peuvent disposer d'elles-mêmes? Ma fille vous épouserez le Prince sur lequel j'ai posé les yeux, et que je vous destine: je le veux, vous m'entendez, point de réplique». Comment donc? Ai-je jamais souhaité disposer de moi-même? N'ai-je pas toujours veillé à être disponible, toute disponible, sans restriction. De moi-même je n'attends que l'abandon, que le renoncement. Cet abandon signifie que j'ai appris à être contente de ce que Dieu a décidé pour moi. C'est là un acte authentique. J'ai appris aussi la confiance. Cette confiance prend pour modèle celle de Marie. Elle a commandé une toute jeune fille à dire oui au risque de se trouver rejetée en secret de son fiancé ou condamnée par la terrible justice de la communauté juive. Le Seigneur a gratifié cette vertu, fleur de son immense foi, en envoyant un de ses messagers extraordinaires annoncer en songe à Joseph la nouvelle qu'il accueillait en son coeur, calice de son immense foi. Oui, il est visité d'un ange du Seigneur, comme Marie. Celui de Marie est Gabriel. Gabriel est le héraut des oeuvres du Père. Il sert de banneret aux couleurs de Dieu. Or, j'aime croire que celui de Joseph est saint Raphaël. Et ce parce qu'il guide dans la sainteté. Guide des saints, Raphaël, règne aussi sur les anges gardiens. Il intervient où la souffrance pourrait s'installer. Je nomme ici le doute, l'agonie et la souffrance suprême de l'âme. J'aime le croire, surtout parce que Raphaël est l'archange des fiancés chrétiens.

Derrière une assurance de dame, Jeanne de France contient difficilement son émotion d'enfant. La comtesse de Lignières pose la tête de sa protégée contre sa gorge, avec tendresse et grand respect.

Il est vrai, ma chère comtesse, que mon coeur se charge parfois du chagrin de ne pas connaître les joies du temps des fiançailles. Je me représente ce temps comme celui de tendres complicités, comme celui de tendres confidences et de secrets aveux. Mais

de si frivoles sentiments introduisent-ils raisonnablement le don d'un sacrement, pour l'éternité? A la fois, mon coeur se charge aussi du simple chagrin d'être fiancée. Alors, je contemple les liens de Marie et Joseph. Marie, fiancée, n'a-t-elle pas eu toute-fois la grâce d'obéir au Seigneur? Et Joseph, fiancé, n'a-t-il pas reçu la grâce de vivre cette union dans le sens de Dieu et non pas dans le sens des hommes? Des hommes les unions naissent d'attraits bas et de liens vénérioux. Leur amour n'engendre que la chair. Les uns ignorent les unions des saintes gens aux liens célestes qui consacrent leur amour au Ciel, non pas à eux qu'ils oublient, et dont le fruit descend du Ciel pour tous. Il ne descend pas de leur chair pour lui seul. L'amour de Joseph pour Dieu s'est accompli dans son amour pour Marie. Item l'amour pour sa fiancée pénètre l'amour de celle-ci pour Dieu. Il est le oui au oui de Marie, le don au don. Je resterai toujours femme fidèle et consacrée à l'amour de mon époux. Qu'il ne s'attache qu'aux liens conjugaux et il grèvera pitoyablement mon âme.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Saint Joseph veille sur vous, ma princesse qui l'aimez. Tout près de ce château, dans l'église de Lignières se trouve sa statue de bois, polychrome et splendide. D'une façon dont je n'entrevois d'ailleurs pas les lois, saint Joseph porte là l'attribut d'un lys blanc, à la main droite. Laquelle fleur rapproche encore le grand saint de vous-même, ma jeune dame des lys.

JEANNE

- Ce lys là se nomme chasteté. Il porte tout le parfum d'une vertu de saint Joseph. Quand cueillerai-je ce lys dans mon jardin, au milieu des fleurs d'or sur champ d'azur? S'il m'est refusé d'être préservée en l'état d'imitation de Marie par la virginité, que la chasteté, au moins, me préserve en l'état de rester toute proche d'elle, comme Joseph. Dans la parole de saint Luc, à l'écoute de laquelle je me trouvais quand vous m'avez surprise, l'évangéliste que j'aime citait la magnificence des lys, supérieure

à celle du roi Salomon. Il m'exhortait à voir les merveilles dont Dieu revêt chacun des hommes, dont il revêt chacun de ses enfants et pour lesquelles je ne le loue jamais assez.

COMTESSE DE LIGNIERES

- Oui, le Seigneur vous revêt de merveilles. Sans doute il vous désire lys fécond d'autres lys aussi purs et aussi royaux que ceux de Salomon. Je les vois fleurir dans la même vallée, prairie éclatante et émaillée, sous le regard du soleil, sous la bienveillance de Dieu. Le lys est aussi la fleur de l'amour, de la première forme chasteté qui est celle de l'amour immaculé et non concupiscent. Au Cantique des Cantiques l'amant compare son épouse au lys. «Ficut lilium inter spinas fic anima mea inter filias». Parce qu'a son ombre toutes les fleurs paraissent des ronces, l'épouse qui est un lys est l'unique entre toutes. Fleur choisie par Dieu pour être plantée en son sanctuaire elle ne peut pas avoir été choisie par les rois de France pour être plantée en leur écu sans nouer ces derniers aux attentions de Dieu. Dans vos oeuvres

royales, ma dame, vous ne tromperez jamais votre amant Jésus-Christ parce que vous êtes issue d'une filiation de rois oints des huiles sacrées, délégués de notre Seigneur du Ciel, plein de grâces miraculeuses et thaumaturges. D'une sève d'un lignage de saints votre sang est nourri.

Jeanne a déjà retrouvé sa position de prière.

JEANNE

- Je ne connais que Marie pour être Mère des lys. Notre-Dame des Lys est parfois son nom. Seul à la sainte Vierge il sied. Maintenant, ma douce comtesse, promettez-moi de m'accompagner un soir à l'église de Lignières, que je dépose aux pieds de la Mère des lys une gerbe de roses, autres fleurs dont elle est la reine. Chaque rose de notre bouquet accompagnera une de nos prières. Nous dirons un rosaire parce qu'il n'y a pas de joie plus douce pour la Vierge Marie. Sa joie répète à chaque écoute des paroles merveilleuses qu'elle a reçues de l'archange et d'Elisabeth. Nous devons apprendre à les lui redire avec

autant d'amour et à renouveler ainsi sa félicité.

COMTESSE DE LIGNIERES

- J'y consens. Le roi a lui-même de semblables dévotions récitatives à la Madone. L'église de Lignières ne vous est plus défendue. J'y consens, oui. Je vous accompagnerai. Vous dites juste. Il serait bien sot de chercher par les détours de nos jugements divertis et de nos critiques perverses, ce qui peut combler la sainte Vierge. Restons humbles et attentifs quant à ses prières.

La comtesse de Lignières se retire. Après un long moment de silence Jeanne reprend sa lecture.

Bertrand DUMAS

DES SURPRISES AU «LYS ROUGE» ?

Nous avons en projet des choses assez folles. Vous en aurez la primeure bien entendu. Sans rien vous annoncer de précis puisqu'il s'agit de «surprises» nous vous demandons de ne pas vous étonner si vous recevez plusieurs numéros du «Lys Rouge» selon une périodicité très rapprochée. En ce qui concerne l'abonnement ces numéros vous seront décomptés, grosso modo, en fonction de leurs prix de vente respectifs...

Si vous êtes à échéance, ce n'est pas le moment de nous laisser tomber. Et même si votre abonnement est en cours un réabonnement anticipé sera le bienvenu, votre «crédit» en futurs numéros du «Lys Rouge» en sera augmenté à un tarif probablement très avantageux...

Abonnement normal : 45 F

Abonnement de soutien : 60 F

Réabonnement anticipé : 45 F

à l'ordre de «Royaliste»

NUMÉROS DU «LYS ROUGE» encore disponibles :

Numéro 4 : Enquête sur le logement ; étude sur l'enseignement ; vers une nouvelle politique industrielle, poly. 56 pages : 5 F — Numéro 5 : L'aménagement industriel, économique et touristique du territoire : reconnaissance de l'écologie ; Débat sur le nucléaire ; Projet de réformes études médicales, poly. 32 pages : 5 F — Numéro 6 : Combat pour la francophonie ; le système monétaire européen ; la France est royaume, par Luc de Goustine, poly 36 pages : 5 F — Numéro 8 : Dossier Sécurité Sociale - Enquête sur le logement, poly. 40 p. : 5 F — Numéro 9-10 : Débat sur la légitimité ; le discours légitimiste est nécessairement de synthèse ; légitimité et élection présidentielle ; le concept de légitimité chez Ph. de Saint Robert ; réflexion sur la tradition royale par H. Montaigne ; l'orléanisme, brochure de 30 pages : 10 F — Numéro 11 : Débat sur la légitimité (2) : l'Etat légitime ; la révolution légitime ; le prince et le peuple ; textes et documents / Débat sur l'Espagne (1) : texte intégral de la constitution ; l'Espagne et la décentralisation ; Monarchie espagnole et projet monarchique français, broch. 36 p. : 10 F — Numéro 12 : Débat sur la légitimité (3) : fondement historique de la légitimité gaullienne / Débat sur l'Espagne (2) : Des prérogatives de la Couronne ; lecture critique d'un numéro de la revue «Pouvoir», broch. 35 p. : 10 F — Numéro 13 : Un projet culturel pour le bassin de l'Adour - Enquêtes sur les monar-

chistes étrangers, broch. 32 p. : 10 F — Numéro 14 : Courrier des lecteurs ; la NAR et le PPM portugais : une ligne politique pour l'an 2000 ; reportage sur les journées royalistes en italien ; Hegel, Dieu et l'Etat ; Etude sur le revenu agricole, poly. 32 p. : 12 F — Numéro 15 : Lettre sur l'avenir du royalisme ; débat sur la politique économique du gouvernement ; Royalistes et républicains à Lyon dans les années 1830, poly. 34 p. : 12 F — Numéro 18 : La bataille du bi-centenaire de la révolution ; «Charles Maurras et la question sociale» devant la presse ; «Charles Maurras et le socialisme» (bonnes feuilles) ; Nouvelles du royalisme à travers le monde ; La nouvelle citoyenneté (1), poly. 40 p. : 12 F — (le numéro 19 est épuisé) — Numéro 20 : brochure 30 p. «Connaissez-vous les royalistes aujourd'hui ?», prix franco : 10 F — Numéro 21 : A propos d'un remariage : quelle tradition ? Histoire marginale et désenchantée de la NAF - A propos d'un millénaire : l'éviction des Carolingiens en 987 ; Poésies - Débat : Monarchie et Démocratie, prix franco : 13 F — Numéro 22 : Chassez la République de votre tête - Des projets concrets pour la NAR - A propos d'un remariage, réflexion sur la succession de France - Livre de presse de la messe Louis XVI - Qui était Jacques Renouvin - L'Egypte au temps des pharaons - En marge du congrès de la NAR, prix franco : 13 F.

Toute commande doit être accompagnée de son règlement à l'ordre exclusif de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris.

L'après congrès

A force de dire que le «Lys Rouge» est un organe de débat libre de toute censure, on en arrive à recevoir un texte qui à mon avis mériterait correction même s'il soulève quelques problèmes bien réels. Dans un mouvement tel que le nôtre, la démocratie ne peut pas être celle d'une association de boullistes ou d'historiens. Les enjeux sont trop grands. D'ailleurs le vrai problème de la N.A.R. me paraît plutôt résider dans une fuite des responsabilités par ses militants plutôt que dans un trop grand autoritarisme de ses dirigeants.

F.A.

Le Ve Congrès des adhérents s'est caractérisé par un nombre sensiblement supérieur de participants par rapport à l'an dernier. De nouveaux adhérents bien sûr, mais aussi des «Naristes» de longue date, souvent absents mais qui se sont, cette fois-ci, déplacés. Les travaux en commission, très animés, se sont traduits lors du vote des motions par un scrutin aux résultats ouverts, nous changeant agréablement d'un quasi-unanimité devenu coutumier à la NAR depuis quelques temps. De fait, le congrès du 9 février 85 a constitué l'ébauche d'une réelle pratique démocratique au sein de notre mouvement. En ce sens, il constitue une pleine réussite. La tâche majeure de tous les adhérents dans les mois à venir résidera en l'approfondissement de ce processus démocratique. Notre mouvement à tout à y gagner : responsabilisation de l'adhérent d'où plus forte mobilisation, participation accrue aux réunions rythmant la vie interne de la NAR (le congrès de février en est l'éclatante démonstration), diversité des idées, émergence de nouveaux orateurs. En bref, un mouvement où l'opinion de chacun sera prise en compte et appréciée par l'ensemble des

adhérents, qu'elle émane d'un humble militant ou d'un dirigeant. Ensuite le vote du congrès tranchera. Ainsi, la ligne du mouvement sera légitimée par un processus démocratique et nous espérons que grâce à ceci, le désaccord politique d'un adhérent ne se traduirait plus par la voie exclusive du départ mais par la recherche d'un nouveau débat interne, une nouvelle confrontation des idées. Un certain nombre de propositions nous paraissent de nature à enrichir le rôle du congrès et la qualité de ses débats :

-La durée du travail en commission est incontestablement trop restreinte et plusieurs militants ont manifesté le souhait que le congrès se déroule sur une journée et demie ou deux. Un jour, c'est trop peu. -Le principe du dépôt autorisé de motions jusqu'à la veille du congrès devrait être revu. Ces motions tardives ne peuvent être étudiées avec toute l'attention nécessaire. Par contre, il serait souhaitable que les motions du CD soient portées à la connaissance des adhérents plus rapidement.

-La motion de politique générale, déterminante pour la conduite du mouvement ne peut plus

émaner exclusivement du CD ce qui réduit l'adhérent à un simple rôle de «yes-man». D'ailleurs cette nécessité est si évidente qu'un «amendement» proposé par un adhérent le 9 février a été retenu par le CD alors que rien statutairement n'offrait cette possibilité. Il faudrait que la motion de politique générale puisse être débattue comme les autres motions, qu'éventuellement des textes concurrents soient présentés par les militants en désaccord avec le texte du CD, qu'un vote tranche après tentative de synthèse. Ainsi nous pourrions dire qu'une réelle démocratie interne existe à la NAR.

-Afin que le congrès soit réellement un lieu où il se passe quelque chose, nous pensons que les congressistes devraient pouvoir procéder chaque année à un renouvellement partiel (par tiers ou par quart) des membres du Conseil National qui, eux-mêmes, proposeraient des candidats à un renouvellement du CD qui se ferait dans les mêmes conditions que pour le CN. A cette occasion, le principe de la cooptation, véritable droit de veto du CD devrait être abandonné. Les personnes choisies par le CN seraient, de droit, nommées au CD qui ne pourrait plus exercer de droit de regard sur sa propre composition mais qui serait l'émanation authentique de choix démocratiquement effectués.

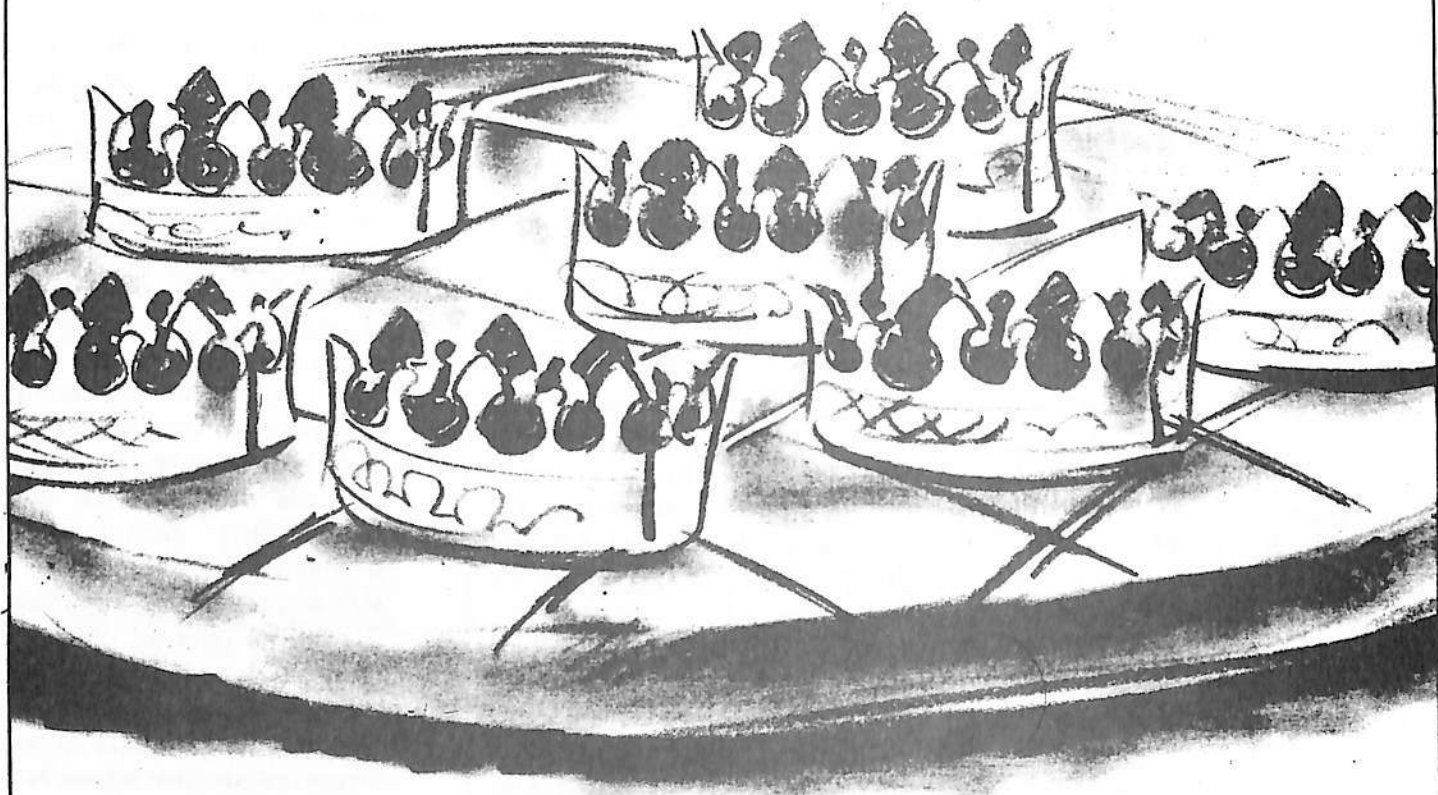
-Enfin, nous pensons que le congrès doit pouvoir débattre des orientations stratégiques du mouvement et non plus uniquement de questions ponctuelles.

Son intérêt serait ainsi démultiplié et la responsabilisation de nos adhérents totale.

Mais il ne s'agit ici que de simples propositions. Le débat est désormais ouvert, tous les adhérents se doivent d'y participer.

Épiphanie.

Carrefour porte un méchant coup à la démocratie.



Chez Carrefour le client est roi. Tous les jours. C'est notre façon à nous d'être démocrates. Car chez nous, c'est le client qui est le plus important.

Le jour de l'Épiphanie tous nos clients pourront découvrir les merveilleuses galettes royales préparées par les pâtisseries Carrefour. Des galettes savoureuses, chaudes et croustillantes. Des galettes pur beurre

comme toutes les pâtisseries Carrefour. Des galettes où aura été glissée une fève qui les sacrera rois d'un jour.

Les prix ? Des prix Carrefour c'est-à-dire des prix qui ne sont pas le privilège des rois.

Les galettes des rois chez Carrefour. Une occasion de rappeler que chez Carrefour le client est vraiment souverain.

Carrefour

BESANÇON-VALENTIN

centre commercial Valentin, route de Vesoul

Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 21 heures, le samedi de 9 heures à 20 heures.